MESSAOUD BELAMBRI, ANCIEN PRÉSIDENT DU SNAPO :

« LES PHARMACIES SONT DEVENUES EN ALGÉRIE UNE CIBLE DE CHOIX POUR LES DÉLINQUANTS »

P.6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// DIMANCHE 6 AVRIL 2025 // N°1044//PRIX 20 DA

PLUS DE 121 KILOS DE COCAÏNE SAISIS À GHARDAÏA

P.16

JEAN-NOËL BARROT ATTENDU AUJOURD'HUI À ALGER

UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE

AU FOND, CE DÉPLACEMENT MINISTÉRIEL FRANÇAIS ILLUSTRE UNE RÉALITÉ NOUVELLE, L'ALGÉRIE N'EST PLUS UN SIMPLE PARTENAIRE, MAIS UN ACTEUR CENTRAL EN MÉDITERRANÉE. POIDS DIPLOMATIQUE, STABILITÉ POLITIQUE, LEVIERS ÉNERGÉTIQUES. ALGER S'AFFIRME, SANS CRISPATION MAIS AVEC CONSTANCE. ET CETTE POSTURE SOUVERAINE IMPOSE DÉSORMAIS À SES INTERLOCUTEURS UNE REFONTE DE LEURS PARADIGMES.

Lire en page 3

EN VISITE DANS LA RÉGION

DE MISTURA FACE AUX ATTENTES DES SAHRAOUIS

P.4

ÉDUCATION

LE DIALOGUE EST OUVERT

P.5

GÉNOCIDE EN COURS DANS LA BANDE DE GHAZA

« LES ENFANTS PALESTINIENS SONT EXTERMINÉS SOUS LES YEUX DU MONDE ENTIER »

LE MINISTRE PALESTINIEN DE LA CULTURE, IMAD HAMDAN, A DÉCLARÉ QUE LA JOURNÉE DE L'ENFANT PALESTINIEN DE CETTE ANNÉE RAPPELLE AU MONDE LA TRAGÉDIE DES ENFANTS PALESTINIENS QUI SONT TUÉS ET DÉPLACÉS QUOTIDIENNEMENT SOUS LE FEU DE L'OCCUPATION SIONISTE, TANDIS QUE LE MONDE RESTE SILENCIEUX FACE AU GÉNOCIDE EN COURS DANS LA BANDE DE GHAZA.

Lire en page 4

DROITS DE DOUANE IMPOSÉS PAR DONALD TRUMP

Quel impact sur l'Algérie ?

Les produits exempts pour le moment de taxes sont les principaux produits exportés par l'Algérie vers les États-Unis, dont l'acier et les hydrocarbures. Un répit avant le 9 avril?

Merouane Korso

Voilà, Donald Trump, le président états-unien, a mis en pratique sa menace d'augmenter substantiellement les droits de douane américains sur tous les produits, enfin presque, entrant aux États-Unis. Avec une part importante pour les pays de l'Union européenne et la Chine dont les taxes douanières de leurs exportations vers les USA sont augmentées respectivement de 20 % et 34 % en attendant la seconde vague de hausses, les États-Unis ont ainsi, selon la volonté de Trump, augmenté les taxes douanières à 180 pays, dont l'Algérie. Les produits étrangers, dont ceux de l'Algérie, importés aux États-Unis seront désormais taxés à un minimum de 10 % quel que soit le pays de provenance. Des taxes supplémentaires sont également prévues pour les pays accusés de pratiques commerciales jugées injustes avec l'Amérique. Mais, dans le lot, ce sont tous les pays du monde, à l'exception de quelques îlots commerciaux comme Saint-Pierre-et-Miquelon ou le Mexique pour le moment, qui sont ainsi surtaxés. L'Algérie fait partie des pays dont les taxes douanières ont été établies à 30 %. Une hausse des impositions douanières qui peut menacer la balance commerciale de l'Algérie avec les États-Unis, car, en 2024, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont élevés à 3,5 milliards de dollars, selon des données du Département américain du Commerce. Washington a expédié vers l'Algérie pour une valeur d'un milliard de dollars de produits, en baisse de 15,5 % (186,1 millions de dollars) par rapport à 2023, et a importé pour un montant global de 2,5 milliards de dollars de produits algériens, là également en baisse de 18,7 % (567,5 millions de dollars) par rapport à 2023. Le déficit commercial a atteint 1,4 milliard de dollars en faveur de l'Algérie, selon le département d'État. Hors hydrocarbures, les États-Unis étaient le second client importateur de l'Algérie en 2023, derrière la France, avec des achats cumulés de 581 millions de dollars, selon l'Office national des statistiques (ONS). Tous produits confondus, les USA étaient le cinquième client de l'Algérie en 2023 avec 5,5 % du total des exportations algériennes. Ils étaient devancés par l'Italie, la France, l'Espagne et la Turquie. La nouvelle mesure fiscale de Donald Trump aura très certainement une incidence directe sur les relations commerciales algéro-américaines. Mais une petite lueur d'espoir pour les exportations algériennes, car, dans la liste des produits visés par le décret signé mercredi dernier par Trump, il y a, pour le moment, des exemptions de produits que l'Algérie exporte vers les ''States'' : le plancher universel de 10 % pour tous les 180 pays concernés par la mesure de Trump entrée en vigueur samedi 5 février comporte ainsi des produits exemptés pour le moment. Il s'agit du pétrole, gaz, cuivre, or, argent, platine, palladium, bois de construction, des semi-conducteurs, des produits pharmaceutiques, ou encore minéraux introuvables sur le sol américain. L'acier, l'aluminium et les voitures importées ne sont pas non plus concernés, mais ils sont déjà visés par un taux de 25 % de taxes douanières. Les produits exempts pour le moment de taxes sont les principaux produits exportés par l'Algérie vers les États-Unis, dont l'acier et les hydrocarbures. Un répit avant le 9 avril?

M. K.

MOHAMED LAHCÈNE ZEGHIDI, CO-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CONJOINTE ALGÉRO-FRANÇAISE D'HISTORIENS «HISTOIRE ET MÉMOIRE»

«La France est appelée à mettre en œuvre ce qui a été convenu lors des précédents rounds du dialogue»

Hakim H.

La reprise du dialogue entre Alger et Paris, après huit mois de crispations inédites provoquées en grande partie par l'extrême droite française, a pour l'une des conséquences immédiates la reprise des travaux de la commission conjointe algéro-française d'historiens « Histoire et mémoire », qui entamera dans les tout prochains jours son sixième round de travaux sur le dossier de la mémoire. Dans ce contexte, Mohamed Lahcène Zeghidi, coprésident de cette commission, a accordé une interview dans laquelle il a appelé la partie française à mettre en œuvre ce qui a été convenu lors de la cinquième réunion de la commission. Il a souligné, selon le quotidien Al Khabar, la nécessité de fixer un calendrier pratique pour concrétiser les décisions relatives à la restitution des biens culturels, archivistiques et autres pillés en Algérie pendant la période coloniale française. Il a notamment évoqué des biens datant de l'époque ottomane, en précisant que la partie algérienne n'a pas cessé de faire pression sur la France pour garantir la restitution de ces biens historiques, qui font partie de l'identité nationale algérienne. Concernant les obstacles à la récupération de ces biens, Zeghidi a souligné que la partie algérienne a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de surmonter les obstacles législatifs français, où l'on considère que tous les biens volés dans les anciennes colonies appartiennent à la France. « Nous avons insisté pour qu'un décret présidentiel soit publié à ce sujet », a-t-il déclaré en révélant l'existence d'une forte opposition en France à la restitution des archives et des biens pillés dans les anciennes colonies. « Nous avons insisté sur le fait que ces biens font partie du patrimoine algérien et ne peuvent être conservés par la France », a-t-il indiqué dans ce cadre. Malgré les réticences françaises sur cette question, Zeghidi a évoqué des progrès réalisés lors du dernier cycle de négociations, au cours duquel le contenu du musée français du Louvre a été examiné, ainsi qu'une collection d'objets algériens pillés par les forces coloniales. La délégation algérienne a été étonnée de découvrir des biens algériens dans 19 institutions françaises (bibliothèques, musées nationaux). Il a expliqué : « Nous avons examiné des archives de musées et des échantillons d'archives au cours de dix jours de travail intensif, et nous avons trouvé des preuves accablantes de l'ampleur du pillage de l'Algérie. » Zeghidi a souligné que les revendications algériennes dans ce domaine sont étayées par des données détaillées sur les biens pillés par les colonialistes français. « Nous les avons confrontées à la réalité et la partie française n'a manifesté aucune objection ou refus de reconnaître ce que nous avons trouvé dans les institutions françaises », a-t-il déclaré, ajoutant que la partie algérienne continuera à faire pression pour obtenir la restitution de plus de deux millions de documents d'archives, ainsi que d'autres artefacts historiques liés à la période précédant l'invasion française de l'Algérie, tels que des armes, des archives papier et des biens revêtant un symbolisme particulier pour les Algériens, y compris les biens du Dey d'Alger. Zeghidi a expliqué que l'Algérie insistait pour récupérer tout ce qui a trait à ces biens, y compris la plume et les biens de l'émir Abdelkader, tels que son burnous, son Coran, ses épées et ses canons. « Nous avons informé la partie française que nous ne renoncerons à rien, pas même à une plume », a-t-il déclaré, notant que cette position reflète la volonté de l'Algérie de défendre son patrimoine historique et ses objets d'art, qui constituent une partie essentielle de sa mémoire collective. Zeghidi a indiqué que la partie algérienne s'appuie sur un rapport du consul américain à l'époque de la chute d'Alger, présenté par le Dr Ali Tablit, dans lequel ce dernier vante le soutien apporté par les historiens algériens à sa mission, puisque, selon lui, au moins 300 historiens, scientifiques et experts algériens ont apporté leur contribution à la délégation algérienne au sein de la commission de la mémoire. « Nous avons reçu des données et des informations de la part d'historiens, de scientifiques et d'experts algériens du pays et de la diaspora, qui ont renforcé l'argumentaire algérien contre la partie française », a-t-il déclaré. « Ces données ont révélé des éléments que nous ignorions », a-t-il ajouté. Concernant le quatrième cycle de travail du comité, qui représente une étape importante vers la mise en œuvre des accords de recherche d'archives, Zeghidi a révélé qu'un accord avait été conclu pour créer un portail en ligne permettant aux chercheurs des deux pays d'accéder aux archives mutuelles. Il a également été convenu d'échanger des chercheurs en envoyant 15 spécialistes de chaque pays pour mener des travaux de recherche. En ce qui concerne la demande de reconnaissance et d'indemnisation, Zeghidi a indiqué que des travaux sont en cours pour obtenir de la France la reconnaissance des crimes coloniaux commis en Algérie, ce qui a été partiellement réalisé au cours des dernières années. « Nous avons obtenu la reconnaissance de ces crimes, et après cela, le politique ne peut plus les ignorer », a-t-il déclaré. Zeghidi affirme que l'Algérie est déterminée à poursuivre son combat pour récupérer ses archives et ses biens spoliés pendant la colonisation française, dans le cadre des accords conclus avec la France au sein de la Commission de la Mémoire.

H. H.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUCEF RABAH

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

JEAN-NOËL BARROT ATTENDU AUJOURD'HUI À ALGER

Une nouvelle page s'ouvre

L'agenda est chargé, les enjeux sont cruciaux, et les regards sont tournés vers Alger. Jean-Noël Barrot, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, se rendra aujourd'hui à Alger pour une visite officielle à haute teneur politique. C'est le premier déplacement de ce niveau depuis plusieurs mois d'un silence glacial entre Paris et Alger. Une reprise du dialogue qui, cette fois, se fait selon les termes posés par l'Algérie.

Aïda Mouni

L'invitation émane du chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf. Trois jours plus tôt, le président Abdelmadjid Tebboune s'est longuement entretenu par téléphone avec son homologue Emmanuel Macron. De cet échange est née une feuille de route ambitieuse, relancer la relation bilatérale sur des bases saines, transparentes et équilibrées. Exit les ultimatums, finie la diplomatie arrogante. Place au dialogue franc, dans le respect mutuel.

Les deux chefs d'État ont été clairs, tous les dossiers sont sur la table. La coopération sécuritaire, suspendue ces derniers mois, doit redémarrer sans délai. C'est une priorité conjointe, notamment sur le volet migratoire. Alger réclame une gestion concertée, fluide et respectueuse des intérêts de chacun, loin des logiques unilatérales et des pressions politiques françaises. Le ton est posé, ferme et assumé.

Autre point brûlant, la coopération judiciaire. L'Algérie a formulé plusieurs demandes d'extradition, restées sans réponse. Le cas d'Abdeslam Bouchouareb, ancien ministre condamné par contumace à 20 ans de prison pour corruption, est emblématique. Alger attend des actes. Une visite de Gérald Darmanin, ministre français de l'Intérieur et de la Justice, est prévue prochainement pour relancer ce dialogue judiciaire suspendu.

Sur le volet mémoriel, la commission mixte d'historiens, annoncée en août 2022 lors de la visite d'État d'Emmanuel Macron à Alger, sera réactivée. Mais l'Algérie ne transigera pas, il ne s'agit pas d'un exercice symbolique, mais d'un travail de vérité. Les archives doivent être ouvertes, les crimes coloniaux reconnus. La mémoire n'est pas un obstacle au dialogue, elle en est la condition.

Sur le plan économique, Alger entend désormais définir ses priorités souveraines. La France, consciente de la perte de terrain face à d'autres partenaires comme la Chine ou la Turquie, souhaite se repositionner. Mais l'Algérie pose ses conditions. Investissements, transfert de technologies, formation, pas question de répéter les erreurs du passé.

Fait notable, Emmanuel Macron a exprimé le soutien de la France à la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, signé en 2002. Alger souhaite un rééquilibrage profond de cet accord, jugé désavantageux, et Macron s'est engagé à défendre cette révision sur une base gagnant-gagnant.

Au fond, ce déplacement ministériel français illustre une réalité nouvelle : l'Algérie n'est plus un simple partenaire, mais un acteur central en Méditerranée. Poids diplomatique, stabilité politique, leviers énergétiques. Alger s'affirme, sans crispation mais avec constance. Et cette posture souveraine impose désormais à ses interlocuteurs une refonte de leurs paradigmes.

Jean-Noël Barrot, nouveau venu sur le dossier algérien, arrive avec un ton plus sobre que ses prédécesseurs. Moins de posture, plus d'écoute. Un changement bienvenu. Mais Alger, lucide, n'attend pas des promesses, elle attend des engagements tenus.

A. M.

DEPUIS QUE BRUNO RETAILLEAU A ÉTÉ ÉCARTÉ DU DOSSIER

Les relations entre Paris et Alger «se réchauffent»

Pour la cheffe de file des écologistes en France, Marine Tondelier, les relations franco-algériennes « se réchauffent depuis que Bruno Retailleau a été écarté du dossier ». Le ministre de l'Intérieur français a fait de l'Algérie une obsession avec des calculs politiques personnels qui ne font pas de doute. C'est en s'attaquant à l'Algérie que Bruno Retailleau a pensé séduire les militants du parti « Les Républicains » pour prendre la tête de la formation politique et, à moyen terme, se positionner comme candidat pour la présidentielle de 2027. « Il a été pyromane : il confond son congrès, la présidentielle et son rôle de ministre. Donc c'est bien qu'il se taise et laisse faire le ministre des Affaires étrangères », ajoute Marine Tondelier.

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT JMMC

Les ministres du Pétrole font le point

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a participé hier par visioconférence, aux travaux de la 59e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep-non Opep (JMMC). Cette réunion a regroupé les ministres du Pétrole de neuf pays membres du Comité, à savoir l'Algérie, le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria, la Russie et le Venezuela. Les discussions ont porté sur le suivi du taux de conformité des pays membres aux réductions de production convenues pour les mois de janvier et février 2025, conformément aux décisions prises par les pays de l'OPEP+ en faveur de la stabilité du marché pétrolier mondial. Les participants ont passé en revue les dernières évolutions du marché pétrolier mondial et les perspectives de l'offre et de la demande au cours des semaines à venir, en mettant l'accent sur les facteurs influant sur l'équilibre du marché. Il est utile de rappeler que huit pays membres de l'OPEP+, dont l'Algérie, avaient décidé, jeudi dernier, d'ajuster leur production de pétrole avec une hausse de 411 000 barils par jour au cours du mois de mai prochain, en vue d'assurer un soutien continu à la stabilité des marchés pétroliers.

Y.B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Quant Alger calme le jeu avec Paris

PAR: BOUALEM ALAMI

La visite à Alger ce dimanche du chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot est extrêmement importante et opportune et devrait donner la pleine mesure de ce que seront, dans les prochaines années en tous cas, les deux dernières années du quinquennat Macron, les relations algéro-françaises. Une visite hautement sensible, stratégique pour l'Algérie, qui compte au moins replacer ses relations avec la France dans leur véritable contexte politico-diplomatique, hors de portée des enjeux électoraux du moment au sein de la droite et de l'extrême droite françaises. Ensuite tracer une feuille de route qui devrait permettre aux deux pays de travailler dans le calme et la sérénité, de faire face à leurs obligations contractuelles dans nombre de dossiers de la relation bilatérale, loin des pressions et du brouhaha politico-médiatique dans l'hexagone où les médias des milieux de la droite tentent d'imprimer, sinon infecter et imprimer, un climat anxiogène aux relations algéro-françaises, en particulier dans le sensible dossier del'immigration et de la circulation des personnes, régis par des accords depuis 1968. En prélude à cette visite, le ministère des Affaires étrangères algérien avait donné un premier éclairage sur ce qui sera discuté durant la présence à Alger du ministre français après un entretien téléphonique avec M. Ahmed Attaf : « Dans cette perspective, l'appel téléphonique a permis aux deux ministres de passer en revue les principaux dossiers auxquels les deux chefs d'État ont demandé que soit accordée une attention particulière dans le cadre plus large du règlement des différends qui sont venus récemment contrarier le cours normal de la relation algéro-française.» Le 31 mars dernier, le chef de l'État français avait appelé le président de la République Abdelmadjid Tebboune pour discuter d'un certain nombre de dossiers de la relation bilatérale entre les deux capitales. Il est clair que le dossier des différents accords entre les deux pays, en particulier ceux relatifs à la circulation des personnes, sera épluché et discuté, sans pour autant qu'il y ait des changements dans leurs contenus, mais une simple mise au point d'Alger sur leur exécution que la droite française tente d'instrumentaliser avec un ministre de l'Intérieur qui tente de contourner justement ces accords à des fins électoralistes et xénophobes, mettant cependant en grave danger les relations algéro-françaises. L'entretien accordé à la fin du mois de ramadhan par le président de la République, Tebboune, à la presse nationale a non seulement clarifié les choses sur ce dossier, mais a aussi incité le président français Emmanuel Macron à intervenir directement dans le débat pour calmer les ardeurs guerrières de la droite et son appendice, l'extrême droite, en France, et, dans la foulée, à le rassurer sur ses intentions de maintenir des relations amicales, sereines avec Alger en prenant son téléphone et en appelant le président de la République pour ramener les relations bilatérales à des niveaux moins tumultueux. Dans le respect des relations et des enjeux de la coopération multiforme entre les deux pays, loin du stress politique que veulent imposer les milieux proches des tenants de « l'Algérie française » et tous les mercenaires politiques dans l'Hexagone.

B.A.

GÉNOCIDE EN COURS DANS LA BANDE DE GHAZA

«Les enfants palestiniens sont exterminés sous les yeux du monde entier»

Le ministre palestinien de la Culture, Imad Hamdan, a déclaré que la Journée de l'enfant palestinien de cette année rappelle au monde la tragédie des enfants palestiniens qui sont tués et déplacés quotidiennement sous le feu de l'occupation sioniste, tandis que le monde reste silencieux face au génocide en cours dans la bande de Ghaza. Hamdan a indiqué dans un communiqué à l'occasion de la Journée de l'enfant palestinien: «L'occupation n'a pas seulement volé des terres, mais ses crimes se sont étendus au meurtre d'enfants palestiniens». «A ce jour, 17 954 enfants sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression (sioniste) en octobre 2023, tandis que des milliers d'enfants ont été blessés, certains ont perdu des membres et certains souffrent de handicaps permanents qui les priveront de leurs droits les plus fondamentaux à une vie normale comme le reste des enfants du monde», a déploré le ministre. Il a souligné aussi que l»'occupation ne se contente pas de tuer des enfants, mais continue plutôt de les détenir et de les torturer dans ses prisons. Aujourd'hui, 204 enfants palestiniens croupissent derrière les barreaux, privés de leur enfance et de leur droit à l'éducation, à la culture et à la liberté, et soumis à des violences physiques et psychologiques systématiques». Hamdan a affirmé également que l'»occupation cherche à effacer l'identité des enfants palestiniens en détruisant des écoles, en bombardant des bibliothèques et des centres culturels et en les privant de tout espace de vie normale «, assurant dans ce contexte que le ministère de la Culture «poursuit ses efforts pour protéger les enfants à travers des programmes culturels et éducatifs qui leur restituent certains de leurs droits confisqués». Hamdan a en outre interpellé le monde: «Comment les organisations internationales qui prétendent défendre les droits des enfants peuvent-elles rester silencieuses alors qu'un enfant palestinien est tué toutes les 10 minutes? Comment les accords de protection de l'enfance peuvent-ils être appliqués partout sauf en Palestine?». Il a appelé, à cet effet, la communauté internationale à «prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ce génocide et à imposer des mesures efficaces pour tenir l'occupation (sioniste) responsable de ses crimes contre les enfants palestiniens».

APS.

EN VISITE DANS LA RÉGION

De Mistura face aux attentes des Sahraouis

Dans les sables brûlants de Chahid El-Hafedh, au cœur des camps de réfugiés sahraouis situés sur le territoire algérien, des vents du silence transportent des décennies d'attente. C'est ainsi que l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a entamé vendredi une visite à haute intensité politique.

Karima Baba Aissa

Moins de deux semaines avant son briefing confidentiel devant le Conseil de sécurité, ce déplacement s'inscrit dans une séquence où les positions se durcissent et où les attentes du Front Polisario sont claires : il ne peut y avoir de règlement sans un retour ferme aux fondamentaux du droit international.

Reçu dès son arrivée par Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordonnateur avec la MINURSO, et par Bellahi Essiyad, directeur central du protocole, M. De Mistura a été conduit vers une série d'entretiens stratégiques avec les plus hauts responsables sahraouis. Une démarche qui reflète la position de principe de l'Algérie, pays hôte des réfugiés et soutien constant du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dans le respect des résolutions onusiennes.

Vendredi, l'envoyé spécial a rencontré Mustafa Mohamed Ali Sidi El-Bachir, ministre sahraoui des Territoires occupés et de la Diaspora, accompagné de Sidi Mohamed Omar. La discussion a été centrée sur les revendications de fond du peuple sahraoui, notamment «le droit à l'autodétermination comme condition non négociable» et la situation critique des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines.

«La question des détenus, leur torture, leur isolement, est une urgence humanitaire et politique qui ne peut plus être ignorée», a déclaré une source du ministère sahraoui des Affaires étrangères, rappelant que plusieurs ONG internationales ont dénoncé de graves violations des droits fondamentaux dans les centres de détention marocains.

Le diplomate onusien a ensuite visité plusieurs institutions sahraouies installées dans les camps, une administration fonctionnelle, structurée, et reconnue par l'Union africaine, témoignant de la capacité du Front Polisario à assumer la gestion de l'État en exil dans des conditions de précarité extrême. L'objectif : rappeler à la communauté internationale que la RASD est une réalité politique et non une abstraction diplomatique.

La journée du samedi a été marquée par des consultations approfondies avec les membres de la Direction nationale du Front Polisario. Des discussions orientées sur «la paralysie du processus onusien» et «l'échec de la MINURSO à organiser le référendum prévu depuis 1991». Plusieurs dirigeants ont exprimé leur inquiétude face à «l'inaction complice de certaines puissances occidentales « et à « la tentation d'enterrer le processus sous couvert de réalisme politique «.

L'envoyé spécial a également rencontré des représentantes de la société civile sahraouie, notamment des femmes engagées dans l'éducation, la santé et la mémoire de la résistance. À travers leurs témoignages, elles ont insisté sur la transmission générationnelle du combat pour la liberté : «Nous sommes la continuité du serment de nos mères, et la promesse faite à nos enfants», a déclaré l'une d'elles.

La visite s'est achevée par une audience officielle avec le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, également secrétaire général du Front Polisario. Selon des sources diplomatiques sahraouies, l'entretien a permis de réaffirmer «la ligne politique inchangée du Front» : sans référendum, aucune solution durable ne sera acceptée.

«La paix passe par la légalité internationale, pas par la soumission au fait accompli», a souligné M. Ghali. Ce déplacement de De Mistura intervient dans un contexte régional marqué par la clarté de la position algérienne. Alger, fidèle à une doctrine de soutien aux causes justes et anticoloniales, reste attachée à «une solution politique fondée exclusivement sur les résolutions de l'ONU et le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». En accueillant les réfugiés sahraouis depuis près de cinquante ans et en soutenant la RASD sur la scène internationale, l'Algérie réaffirme son rôle central dans la défense des principes de la Charte des Nations unies.

Le briefing que De Mistura présentera à New York à la mi-avril sera déterminant. Il interviendra aux côtés d'Alexander Ivanko, chef de la MINURSO, dans une séance à huis clos. Mais les blocages géopolitiques demeurent. Les États-Unis, depuis l'administration Trump, n'ont pas retiré la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

La France, membre influent du Conseil, soutient systématiquement la position de Rabat. En face, la Russie et la Chine maintiennent une posture d'équilibre, parfois critique à l'égard du mutisme onusien.

Pendant ce temps, sur le terrain, les Sahraouis poursuivent une lutte politique, diplomatique et symbolique, soutenus par une Algérie qui rappelle que « la décolonisation n'est pas un choix moral, mais une obligation légale». À Chahid El-Hafedh, chaque visite internationale est aussi une opportunité de remettre le droit au cœur du débat. «Nous n'avons pas besoin de compassion, mais de justice et de volonté politique», glisse un cadre sahraoui.

Et cette justice, pour le peuple du Sahara occidental, reste suspendue à un référendum promis depuis plus de trente ans, mais constamment différé par ceux qui redoutent le verdict des urnes.

K. B. A.

Le président sahraoui opère un remaniement ministériel partiel

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a opéré un remaniement partiel au sein du gouvernement sahraoui et signé un certain nombre de décrets présidentiels relatifs à des missions d'ordre organisationnel, indique un communiqué diffusé vendredi par la présidence sahraouie. Selon le communiqué, relayé par l'agence de presse sahraouie SPS, le président Ghali a signé cinq décrets présidentiels jeudi, dont un actant la séparation entre le ministère des Affaires religieuses et celui de la Justice. Le deuxième décret concerne la nomination de Mohamed Salem Salek au poste de ministre d'État chargé des Affaires diplomatiques à la présidence de la République sahraouie. En vertu du troisième décret qui concerne un remaniement partiel au sein du gouvernement, Abdelkader Taleb Omar a été nommé au poste de ministre de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation professionnelle, au moment où Sid Ahmed Aliat occupera le poste de ministre des Affaires religieuses. Mohamed Yeslem Bisset a été nommé quant à lui ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines. Daf Mohamed Fadhel et Abida Cheikh ont été, eux, nommés aux postes de ministres conseillers auprès du Premier ministre. Le quatrième décret concerne un mouvement partiel dans le corps des walis. Le cinquième décret, quant à lui, est relatif à des nominations au niveau du ministère des Affaires étrangères. Mohamed Sidati a été nommé, en vertu de ce dernier décret, représentant de la RASD au Royaume-Uni et en Irlande du Nord.

ÉDUCATION

Le dialogue est ouvert

Le ministre de l'Éducation Mohamed Seghir Saadaoui a présidé hier une cérémonie de présentation des vœux de l'Aïd el-Fitr au siège du ministère, où il a convié son partenaire social.

Par Meriem Kaci

Au cours de cette cérémonie, le ministre de tutelle s'est engagé à «faire de son mieux pour apporter un changement aux clauses du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale et à celui portant régime indemnitaire,à la hauteur des attentes des travailleurs du secteur», apprend-on auprès de syndicalistes ayant pris part à cette cérémonie. M. Saadaoui a, par ailleurs, promis de superviser lui-même les réunions de la commission technique chargée de recueillir les propositions des syndicats et d'identifier les corrections à apporter aux dysfonctionnements contenus dans le statut particulier, promulgué il y a trois mois. Le ministre de tutelle, selon des syndicats du secteur, mise sur son partenaire social pour trouver un terrain d'entente qui devra déboucher sur une nouvelle mouture consensuelle entre les syndicats de l'éducation. C'est dans ce sens, que le ministère a fixé un calendrier pour des rencontres bilatérales avec les syndicats de l'Éducation, et qui sera entamé ce mardi, suivant la classification des corps, indique un communiqué du ministère rendu public jeudi dernier. Et c'est au corps des enseignants d'ouvrir le bal. Chaque catégorie disposera d'une semaine pour exposer et débattre de ses propositions et pour en élaborer des propositions unifiées consensuelles, sachant que le ministère n'exclut pas la possibilité de «prolonger la durée jusqu'à la finalisation du travail sans modifier le calendrier». Mais en cas de consensus total entre les syndicats de toutes les catégories, le calendrier sera avancé pour gagner du temps, ajoute la même source. Les 22 et 29 avril seront respectivement consacrés aux représentants des personnels de l'orientation scolaire et professionnelle qui ont rendez-vous pour le 29 du même mois. Le 6 mai, la commission chargée de recueillir les propositions des partenaires sociaux recevra le personnel des cantines scolaires, tandis que le personnel des services économiques sera reçu le 13. Les syndicats des personnels administratifs, et des établissements de l'éducation et de l'enseignement seront reçus le 20 mai, alors que le personnel de l'inspection clôturera les rencontres avec le ministère le 27 du même mois.

M.K

STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE

Les syndicats de l'éducation veulent aplanir les divergences

Meriem Kaci

Le statut particulier n'en finit pas de susciter les divergences entre les principaux syndicats de l'éducation. Ces derniers sont appelés à collaborer pour atténuer les divergences et déboucher sur une mouture consensuelle. Or, la tâche des syndicats pour une position unanime n'est pas facile. En tête des divergences, l'appel pour l'élaboration d'un statut particulier de l'enseignant indépendamment des autres corps du secteur de l'éducation. D'abord, les professionnels de l'éducation ne sont pas les seuls dans la fonction publique. Il relève de «l'impossible» de lâcher du lest pour les travailleurs du secteur de l'éducation et d'ignorer les fonctionnaires d'autres secteurs.

Toutefois, «l'enjeu est de trouver des solutions pérennes pour la stabilité du secteur», estime Sadek Dziri, président de l'Union nationale des professionnels de l'enseignement et de la formation (UNPEF). Le syndicaliste a exprimé son souhait de voir les rencontres bilatérales aboutir à une mouture qui puisse répondre aux aspirations et revendications des travailleurs de l'éducation,renforcer la stabilité du système éducatif et garantir un cadre de travail valorisant pour les professionnels du secteur. Il a cité, entre autres,»l'unicité du classement des enseignants des trois paliers de l'éducation nationale, la réduction des volumes horaires pour les trois cycles scolaires». Pour sa part, le secrétaire général du syndicat national autonome des travailleurs de l'éducation (SATEF), Boualem Amoura, a mis l'accent sur un nombre de propositions et d'observations, notamment l'unification de la classification entre le personnel enseignant et le personnel administratif, et l'intégration directe dans les grades nouvellement créés, avec la valorisation de l'ancienneté générale de l'ensemble du personnel et des grades, et la possibilité d'intégrer les enseignants de l'éducation physique et de l'anglais dans l'enseignement primaire. Il s'agit également de la valorisation du diplôme de l'École normale supérieure des enseignants sanctionnant une formation de cinq ans (BAC+5) et du recrutement direct des diplômés de cette école, en les dispensant du stage, outre l'ouverture des perspectives de promotion hors-catégorie. Il exige par ailleurs la concrétisation des directives du président de la République, qui avait donné des instructions pour que le nouveau statut particulier soit promulgué au plus tard en janvier 2023. «Nous appelons donc à ce que son application soit avec effet rétroactif à partir de cette date».

Quant au secrétaire général du syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE Bejaïa), Nabil Ferguenis, il estime que les véritables préoccupations des fonctionnaires de l'Éducation nationale, tous corps confondus, tournent autour de plusieurs enjeux majeurs : le régime indemnitaire et la mise en place d'une médecine du travail «efficace».

Pour lui, le régime indemnitaire et la revalorisation des salaires sont essentiels pour garantir un niveau de vie décent, permettant aux travailleurs de subvenir aux besoins de leur famille et de faire face aux dépenses du quotidien. Pour lui, la mise en place d'une médecine du travail efficace est une nécessité urgente. Face à la propagation de diverses maladies, l'absence d'une prise en charge médicale adaptée plonge les fonctionnaires dans une angoisse permanente.

Nabil Ferguenis juge, d'autre part, impératif de revoir le système des œuvres sociales, pour garantir une distribution plus juste et plus équitable des aides, à travers la décentralisation de leur gestion.

M.K.

SAIHI RENCONTRE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMS À BERLIN

Accent sur le développement des systèmes de santé

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a rencontré, à Berlin (Allemagne), le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération sanitaire et de développer les systèmes de santé, indique samedi un communiqué du ministère.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de participer au 3e Sommet mondial sur le handicap tenu à Berlin les 2 et 3 avril 2025, M. Saihi a rencontré, en marge de cet événement, le directeur général de l'OMS avec lequel il a examiné «les moyens de mise en œuvre des décisions relatives au développement de la santé» et passé en revue «les réalisations accomplies en matière de développement des systèmes de santé», précise le communiqué. Les deux parties ont également discuté des «mécanismes d'amélioration des services de santé» et de «l'échange d'expertises et d'expériences concluantes dans ce domaine», selon la même source. Il a aussi été question des «défis auxquels les systèmes de santé mondiaux sont confrontés», ainsi que des moyens de renforcer la coopération internationale et la coordination entre pays, ajoute le communiqué.

La rencontre a en outre permis au ministre de mettre en avant «l'appui apporté par l'Algérie aux systèmes de santé en Afrique, à travers ses initiatives visant à soutenir les pays frères, notamment en matière de lutte contre les maladies», et de souligner «l'importance du soutien technique du Centre de vaccination internationale et de lutte contre les maladies tropicales».

De son côté, «le directeur général de l'OMS a salué les efforts déployés par l'Algérie dans ce domaine», notamment son expérience en matière d'appui aux systèmes de santé africains, à travers la création du centre de vaccination internationale et de lutte contre les maladies tropicales, qu'il a qualifié de «l'un des plus importants centres de lutte contre les épidémies». Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de la poursuite de la coopération entre l'Algérie et l'OMS, à travers des projets et programmes communs visant à améliorer la performance des systèmes de santé, mais aussi par l'échange d'expertises en matière de prévention et de traitement, afin de préserver la santé publique et d'atteindre les objectifs communs dans ce domaine, selon la même source.

APS

MESSAOUD BELAMBRI, ANCIEN PRÉSIDENT DU SNAPO :

«Les pharmacies sont devenues en Algérie une cible de choix pour les délinquants»

L'ancien président du syndicat national des pharmaciens d'officines M. Belambri s'exprime, dans cet entretien, sur le grand problème qui touche les pharmaciens : la montée des violences. Il donne également son avis sur la production prochaine du groupe Saidal de matières premières et de substances actives destinées à l'industrie pharmaceutique locale.

Entretien réalisé par Inès B.

L'Express : La sonnette d'alarme est tirée face à la montée des violences subies par les pharmaciens à travers le pays. Quelles conséquences de ces violences sur les pharmaciens et sur la santé publique ?

M. BELAMBRI : Les pharmacies sont devenues en Algérie une cible de choix pour les délinquants. Nous constatons ici et là une recrudescence des actes de violence contre les pharmaciens. Les agressions sont devenues quasi quotidiennes. Ces agressions deviennent de plus en plus violentes et se font à l'aide d'armes blanches (couteaux et sabres) ou même à l'aide d'armes à feu. Les conséquences sur le plan moral et psychologique pour les pharmaciens sont très graves et les blessures profondes. Subir de pareils actes de violence, ça vous marque à vie et entraîne même des conséquences sur la qualité et la stabilité de l'exercice professionnel. Sachant que les pharmaciens sont là pour assurer "un service de santé publique", ce service se trouve compromis par la présence de tels actes de violences. Malheureusement, l'exercice quotidien de la pharmacie se retrouve lié à cette peur qui fait partie désormais de notre quotidien. Un métier lié au risque d'agression et de violence. Au sein de notre milieu professionnel, ça devient un véritable souci que nous devons gérer au quotidien. L'exercice de la pharmacie rime de manière inévitable avec cette peur qui nous accompagne chaque jour en allant travailler, en entrant dans nos officines, ou en accomplissant notre devoir professionnel. Ce vécu et ce risque liés aux agressions, ce sentiment d'insécurité, cette peur de l'agression, ont eu plusieurs conséquences, dont la volonté de certains professionnels de cesser carrément la vente des psychotropes. Car ces produits constituent souvent la raison majeure des agressions signalées.

Quelle solution faut-il adopter pour y faire face ?

Sachant que la corporation est constituée d'au moins 55 à 60 % de femmes (personnel titulaire et employé) , que de nombreuses officines se situent au niveau de zones enclavées ou retirées, que les pharmacies sont astreintes à un service de garde – de jour et de nuit – vous comprendrez certainement le niveau du risque encouru par ces officines pharmaceutiques. Il ne faut surtout pas oublier que les agressions subies sont d'une extrême violence. Ces dernières années, il a été enregistré quatre meurtres au niveau des officines suite à ces agressions, et nous ne comptons plus les blessures graves ayant failli entraîner des décès.

Les solutions sont diverses, à commencer par le recours à l'installation des systèmes d'alarme et de télésurveillance. Ceci a un double effet : l'effet dissuasif et l'aide à l'identification et à l'arrestation des agresseurs. Ici, il faut souligner que des instructions ont été données par les autorités centrales afin que les procédures d'octroi des autorisations pour les pharmaciens soient rapides et allégées. Ceci est venu suite aux démarches effectuées par le syndicat des pharmaciens (le SNAPO) auprès des autorités au niveau central.

Parmi les solutions, il est à signaler un ingénieux système de signalement lancé par la DGSN, celui d'une application dite "ALLO CHORTA شرطة " disponible et téléchargeable sur le "net", qui peut être installée sur les smartphones de tout le personnel et qui permet de lancer des appels et alertes d'urgence. C'est une application pratique et efficace, qui permet un signalement centralisé avec un retour vers plusieurs services d'intervention de la sûreté nationale sur les lieux de l'agression.

Nous avons cité des solutions pratiques, mais il est indispensable d'adopter des solutions juridiques adéquates par rapport à ce phénomène qui prend de l'ampleur et qui menace de manière sérieuse ces professionnels de la santé, que sont les pharmaciens. Le président de la République en 2020, et suite à la multiplication des agressions contre les établissements et les professionnels de santé, avait demandé le renforcement du code pénal par de nouvelles sanctions, plus sévères, visant à protéger les professionnels et les établissements de santé. C'est ainsi que l'ordonnance présidentielle 20-01 a vu le jour. Cette ordonnance a introduit de nouvelles sanctions pénales allant jusqu'à 20 et 30 ans d'emprisonnement. Il est tout à fait logique que les dispositions de cette ordonnance révisant le code pénal soient appliquées pour la protection des pharmaciens. Ce sont des professionnels de santé assurant un service de santé publique, et les officines sont des établissements de santé qui assurent des services de santé en faveur des citoyens algériens. La Constitution, et la loi de manière générale,ne font pas la différence entre secteur public et privé. Bien au contraire, ces deux secteurs se complètent parfaitement sur le terrain dans la prise en charge optimale de nos concitoyens. Et c'est pour cette raison qu'ils doivent bénéficier des mêmes outils et moyens de protection.

Le laboratoire public Saidal lancera prochainement la production de matières premières et de substances actives destinées à l'industrie pharmaceutique locale. Quel impact sur le marché local des médicaments ?

L'entreprise Saidal, déjà dans les années soixante-dix, et avec le lancement du complexe d'antibiotiques de Médéa, devait consacrer une bonne partie de son activité à la production de la matière première de plusieurs médicaments, notamment les antibiotiques. Saidal devait également répondre aux besoins de tous les pays d'Afrique en matière de médicaments. Malgré les difficultés traversées par cette entreprise, comme toutes les entreprises publiques au cours des décennies passées, SAIDAL est toujours là, et elle possède plusieurs unités de production à travers le territoire national et contribue de manière considérable à couvrir les besoins de notre pays en médicaments, que ce soit pour le secteur hospitalier ou le marché de ville (les officines pharmaceutiques). De plus, ces dernières années, et comme tout laboratoire pharmaceutique qui se respecte, SAIDAL a fait le choix de s'orienter vers les médicaments innovants et vers les médicaments de l'oncologie, à travers notamment des contrats de partenariats importants avec des entreprises internationales de renom. Les pouvoirs publics ont adopté une politique franche consistant à encourager au maximum la production nationale pour diminuer notre dépendance du marché extérieur. Et SAIDAL traduit et applique clairement cette volonté et orientation de l'État. Si SAIDAL se met à produire la matière première, l'impact sera hautement positif pour notre industrie locale. Et au lieu de chercher à l'international certaines matières premières, elles seront désormais disponibles localement. Les possibilités sont réelles et les exemples ne manquent pas, on peut tout simplement citer la production des pénicillines et des cristaux d'insuline. Ceci va améliorer la disponibilité des médicaments, stabiliser le marché et les prix, et va même permettre de créer de réelles opportunités à l'exportation. Car il faut savoir que souvent, l'approvisionnement en matières premières cause problème pour de nombreux producteurs. Beaucoup de pénuries sont dues au manque de disponibilité de la matière première. Lors de situations de crises, on a vu des pays comme l'Inde et la Chine se refermer sur eux-mêmes et interdire carrément l'exportation de certaines matières. Et de grands laboratoires ont sérieusement été mis à mal. Dans d'autres cas, on a vu certaines multinationales exercer un véritable monopole sur les approvisionnements en matière première, en surenchérissant sur les prix ou en concluant de manière dominante des contrats d'exclusivité. La production de la matière première est donc une question hautement stratégique et ce n'est pas une "mission impossible", c'est à la portée de notre pays, de l'entreprise SAIDAL et de nombreux producteurs locaux. L'Algérie dispose des compétences et des moyens requis.

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique appelle les opérateurs économiques à se focaliser sur la fabrication de médicaments innovants. Est-ce une bonne décision, à votre avis ?

Il est fait recours dans les nouvelles solutions thérapeutiques aux médicaments innovants. Les résultats sont meilleurs et spectaculaires, mais les coûts de ces nouveaux traitements sont souvent excessivement élevés, et ça pèse énormément sur la facture d'importation et sur le budget de la santé. Nous constatons que notre pays dispose actuellement d'un tissu industriel pharmaceutique riche et étoffé. De plus, les compétences nationales émergent de manière exponentielle. Il existe un réel savoir-faire national. Et notre industrie locale peut s'enorgueillir de disposer d'un capital expérience de plusieurs dizaines d'années. Sachant qu'il existe désormais une réelle coopération et des contrats de partenariat entre les centres de recherche appartenant aux différentes universités et les laboratoires pharmaceutiques algériens. Notre pays dispose désormais de sérieuses possibilités pour la recherche et le développement dans le domaine pharmaceutique. Nous sommes fiers en tant qu' Algériens de constater que plusieurs producteurs locaux ont investi dans le domaine du biomédicament et des médicaments innovants. Beaucoup de médicaments sont fabriqués désormais en full-process. C'est dire à quel point notre industrie nationale s'est développée. Donc, investir le domaine des médicaments innovants et du biomédicament est devenu une réalité palpable chez nous.

Ceci dit, ce que nous constatons jusqu'ici reste le fruit d'initiatives individuelles entre certains producteurs et quelques universités. Or, il serait plus adéquat de créer un cadre législatif et fiscal opportun, organisant ce genre de partenariat et l'y encourageant. La recherche, c'est beaucoup d'investissements financiers s'étalant sur plusieurs années. Nous pouvons nous inspirer de quelques modèles à l'international. Nous avons besoin de créer cet engouement vers la recherche pharmaceutique et l'innovation, et pour cela nous devons disposer d'un cadre incitatif et motivant. Nous comptons pas moins de 220 unités en activité dans le domaine pharmaceutique, et plusieurs autres projets sont en cours de réalisation. Nos universités forment dans plusieurs domaines liés au médicament : biologie humaine et végétale, chimie classique et chimie pharmaceutique, robotique et intelligence artificielle, etc. Nous avons juste besoin de conjuguer tous ces efforts, de relier ces domaines de spécialités et de mettre en relation ces différentes compétences et expériences afin d'en tirer le meilleur.

START-UP

La feuille de route du ministère de l'Économie de la connaissance

Le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a tracé une feuille de route pour améliorer la manière de créer les start-up, quantitativement et qualitativement, et ce, à travers toutes les régions du pays et dans tous les domaines, afin d'être concurrentielles à l'échelle internationale et susceptibles d'apporter un plus pour l'économie nationale. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, lors de son intervention à la radio chaine 3.

Inès B.

Cette feuille de route se penche également sur le volet financier pour avoir plus de choix dans les mécanismes de financement de ces entreprises. À cette occasion, M. Ouadah a annoncé la mise en application du programme «Kick Start «avec le lancement de sept incubateurs, dès la semaine prochaine. Interrogé sur le programme «Kick Start «, M. Ouadah a expliqué qu'il vise à soutenir l'innovation et la promotion de l'entrepreneuriat tout en finançant des programmes d'incubation pour aider et accompagner les porteurs de projets innovants dans le processus de création de leurs start-up. Il a rappelé, en outre, que pour la première fois, des financements publics vont supporter des incubateurs publics et privés labellisés, pour que ces derniers arrivent à créer des start-up et les mettre sur le marché. Dans cette optique, sept incubateurs seront lancés la semaine prochaine, avec pour ambition d'atteindre, d'ici la fin de l'année, au moins un incubateur par wilaya, a indiqué le ministre. «Aujourd'hui, nous avons dans l'écosystème des start-up, qui sont des entreprises, et des projets innovants par milliers. Ces derniers sont des concepts et des technologies développées qui n'ont pas encore vu le jour. Ainsi, Kick Start va transformer ces projets innovants en des start-up qui emploient et créent de la valeur», a-t-il souligné. Concernant l'évaluation de l'arrêté ministériel n° 1275 portant sur le mécanisme «Un diplôme, une startup «, en vigueur depuis trois ans, M. Ouadah s'est félicité de l'évolution positive et permanente de ce système. «Au début, nous avons amené l'étudiant à travailler sur une problématique réelle, ensuite l'accompagner pour la création de la start-up et aujourd'hui il peut créer une microentreprise «, a déclaré l'intervenant avant d'ajouter : «Maintenant, notre objectif est d'inciter les chercheurs et les enseignants à créer leurs entreprises», a-t-il souhaité.

PROMOTION DES MÉTIERS DE LIÉGEUR

Vers la création de 60 PME

Les deux premières phases du projet de ''réhabilitation et développement durable intégré des paysages naturels en vue de la production des forêts de chêne-liège en Algérie'', relatives à la réalisation de diagnostics et le recensement de la biodiversité, ont été achevées, a indiqué un cadre de la Direction générale des forêts (DGF) à l'APS. Ce projet pilote est concrétisé dans le cadre d'un partenariat entre la Direction générale des forêts (DGF) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cofinancé par le Fond pour l'environnement mondial (FEM) et le gouvernement algérien, et concerne une superficie globale de plus de 22 500 hectares, répartie sur la forêt de Beni Iddir à Jijel, celle de Taourirt Ighil à Béjaïa et celle de Hafir à Tlemcen. Les études de ces deux premières phases de ce projet, lancé en 2022, effectuées par des experts nationaux, ont été remises et validées, a déclaré à l'APS, le sous-directeur des aménagements et inventaires forestiers à la DGF, M. Mouloud Ikene Nait, relevant que ces phases devront servir de ''fondements à une gestion durable de la subéraie en Algérie''. ''L'objectif est de créer des systèmes de gestion durable des forêts tenant compte de la conservation de la biodiversité et des possibilités de générer des revenus durables pour les populations locales et les résultats obtenus seront exploités et dupliqués pour les autres wilayas disposant de forêts de chêne-liège'', a-t-il soutenu. Dans ce contexte, le recensement de la biodiversité dans les sites ciblés, l'évaluation des services écosystémiques, ainsi que l'analyse des chaînes de valeurs des produits forestiers non ligneux (PFNL) des plantes aromatiques et médicinales (PAM) ont été réalisés par les experts et consultants nationaux dans le cadre d'enquêtes menées auprès de la population locale. Ces actions ont fait ressortir des potentialités en matière de PFNL et PAM à promouvoir et autour desquelles des chaînes de valeurs peuvent être créées, dans le cadre du développement durable intégré des paysages naturels, notamment en ce qui concerne la verveine, le romarin, la lavande et le lentisque, a détaillé le responsable. Selon M. Nait Ikene, l'étape de promotion des potentialités des sites, objets d'études, sera concrétisée en collaboration avec les associations versées dans la préservation des forêts et la promotion de ses produits, et ce à travers la création des PME pour mener à bien cette phase. Un travail de sensibilisation a été effectué ciblant les riverains, les associations et les femmes notamment pour se constituer en groupements et en coopératives et se lancer dans la promotion de ces plantes aromatiques et médicinales et la relance des métiers de liégeur, affirme-t-on. ''Il est attendu la mise en place d'un mécanisme participatif de gouvernance et de gestion des trois sites à travers la création de 60 PME, à raison de 20 PME sur chaque site, dont 30 % seront constitués par des femmes», a-t-il indiqué. En parallèle, le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDR) s'emploie à l'élaboration du plan de gestion pour la réhabilitation de la subéraie. Ce plan englobe la mise à niveau du réseau de défense des forêts contre les incendies (DFCI) à travers la réhabilitation des infrastructures forestières telles que les pistes, les captages et les aménagements des points d'eau, des postes de vigie, des tranchées pare-feu, tout comme les travaux préventifs contre les incendies de forêts. Il est également question, dans cette phase, de réhabilitation des pépinières de l'administration des forêts à travers l'évaluation de leurs besoins pour pouvoir assurer leur mission dans la réhabilitation des écosystèmes en état de dégradation. Un plan de travail sera ensuite élaboré avec les budgets nécessaires pour la concrétisation de ce chapitre, souligne-t-on, relevant que l'action va permettre de développer ''un cadre de gestion des chaînes de valeur des PFNL et des PAM''. D'une dimension économique, sociale et écologique, le projet de ''réhabilitation et de développement durable intégré des paysages naturels en vue de la production des forêts de chêne-liège en Algérie'' est financé à hauteur de 27 millions USD sur cinq (5) ans. Il est inscrit dans le cadre de la politique de développement forestier du secteur à l'horizon 2035, s'agissant du développement durable du chêne-liège et de la gestion durable des richesses forestières, dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) prévus dans l'Agenda 2030 de l'ONU. Le liège couvre 11 % des forêts en Algérie avec une superficie globale de 440 000 hectares, dont 150 000 ha comme zone productive.

R.E.

ÉNERGIE

Sonatrach et CEPSA explorent de nouvelles opportunités

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, jeudi, son homologue de la société espagnole «CEPSA», Maarten Wetselaar, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux compagnies, à travers l'exploration de nouvelles perspectives pour soutenir le partenariat dans le domaine des énergies propres, a indiqué un communiqué du groupe. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de hauts cadres des deux entreprises et s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération stratégique et du développement de leurs partenariats existants, «les deux parties ont examiné les voies et moyens de consolider leurs relations de coopération, en mettant l'accent sur l'exploration de nouvelles opportunités pour soutenir leur partenariat bilatéral, notamment dans les domaines des énergies propres et renouvelables, qui revêtent une importance croissante dans le paysage énergétique mondial», précise le communiqué. À cette occasion, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à développer des projets innovants et durables, étant donné que les deux compagnies avaient signé, en octobre dernier, «un mémorandum d'entente visant à réaliser une étude de faisabilité conjointe pour un projet intégré de production de l'hydrogène vert et de ses dérivés en Algérie, destiné principalement au marché européen». Ce projet conjoint contribuera à «la réalisation des objectifs des deux entreprises en matière de décarbonation, à travers la création d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse, ainsi que la mise en place de centrales solaires et éoliennes pour alimenter les électrolyseurs en énergie renouvelable». Partenaire historique du groupe Sonatrach, la société espagnole «CEPSA» est une entreprise mondiale de premier plan qui opère de manière intégrée à travers la chaîne de valeur du secteur énergétique et est également active dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, conclut le communiqué.

TIMIMOUN

Tassebiht, une tradition ancienne ancrée chez les habitants du Gourara

La population de Gourara, wilaya de Timimoun, est profondément attachée à ses traditions ancestrales, dont "Tassebiht", première fête de l'Aid El-Fitr célébrée dans la vie conjugale des nouveaux mariés.

Cette célébration, comme le veut la tradition des Gouraris, prévoit un festin composé de plats de couscous servis par les nouveaux mariés aux visiteurs, après l'accomplissement de la prière de l'Aïd et le rituel échange de vœux. Les fidèles vont, après avoir accompli la prière de l'Aïd, chez les nouveaux couples, pour partager avec eux des plats de couscous garnis de viandes séchées, ponctué de l'incontournable thé à la menthe, avant de clôturer la rencontre par une lecture collective de louanges à Allah et d'implorations de bénédictions pour la prospérité et la quiétude dans la vie des nouveaux mariés, explique le cheikh de la zaouïa "Badriane" de Timimoun et chercheur en histoire, Abdelmalek Soufi. Selon Cheikh Abdesselam Abou M'hamed, imam de la mosquée "Omar Ibn El-Khettab" du ksar de Béni-Aïssa, commune de Ksar Kaddour, cette tradition ancestrale fait partie des expressions d'hospitalité, de raffermissement des liens de fraternité entre les familles et de la cohésion sociale, avant de rappeler que ces valeurs s'inspirent de la pure Sira du prophète Mohamed (QSSSL) valorisant les bonnes conduites. Parmi les autres signes festifs de l'Aid El-Fitr dans le Gourara, la distribution d'aumônes aux nécessiteux, généralement des plats préparés par les femmes, en vue d'ancrer les valeurs de générosité chez les jeunes générations.

KHENCHELA

73 millions DA pour la réhabilitation de la maison de la culture

Une enveloppe financière de 73 millions DA a été octroyée à la réhabilitation de la maison de la culture de la ville de Khenchela, a-t-on appris auprès du directeur local de la culture et des arts. C'est ce qu'a déclaré à l'APS, Mohamed El Allouani indiquant qu' « un projet de restauration et de réhabilitation de la maison de la culture Ali Souaïhi sera lancé au terme des procédures administratives et légales nécessaires dans le cadre du programme financé par le ministère de la Culture et des Arts ». Le projet comporte, a-t-il précisé, « la création d'une nouvelle façade pour l'établissement, la peinture de toutes ses parties intérieures et extérieures, l'entretien de l'étanchéité, le pavage, la réparation des réseaux d'eau et d'électricité, la réhabilitation de la salle des spectacles, l'acquisition d'une nouvelle sonorisation », et d'autres travaux. L'objectif de l'opération est de mieux valoriser cette structure de 5.300 m2, l'amélioration des conditions de travail de son personnel et la promotion de ses activités qui attirent professionnels et amateurs dans les divers domaines culturels, a assuré le même responsable. La maison de la culture Ali Souaïhi située au centre-ville de Khenchela a été depuis son ouverture en 2003 le théâtre de diverses activités culturelles et un espace de découverte des talents à travers ces ateliers et structures attirant visiteurs, créateurs, intellectuels et troupes de théâtre, est-il noté.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Un pôle dédié à la production des fournitures scolaires

Un pôle industriel spécialisé dans la production des fournitures scolaires sera créé dans la zone industrielle Belaïd Abdesselam de la région de R'maïl, dans la commune de Ras El Oued (Sud-est de Bordj Bou Arreridj), apprend-on jeudi des services de wilaya. Les assiettes foncières dédiées à ce projet ont été proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), selon la même source qui a précisé qu'il s'agit de 7 terrains de superficies variant de 5.200 m2 à 7.650 m2 offerts pour la domiciliation d'unités industrielles de production de fournitures, articles et cartables scolaires et de bureautique. Les investisseurs intéressés peuvent visiter la plateforme pour connaitre les détails liés à cette offre, selon la même source qui a affirmé que le projet vise à encourager l'investissement, transformer les importateurs de fournitures scolaires en industriels, développer l'industrie locale et générer de nouveaux emplois dans la région. Ce projet permettra une fois opérationnel d'approvisionner le marché local, offrir des articles scolaires à des prix raisonnables et réduire la facture des importations, selon la même source. Selon encore la même source, les autorités de la wilaya à leur tête le wali, Kamel Nouicer œuvrent à mettre en place les conditions propices pour des investisseurs sérieux et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets. La zone industrielle de R'maïl est une des plus importantes zones industrielles du pays de par sa position stratégique outre son raccordement aux divers réseaux routiers, a-t-on relevé.

SÉTIF

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 30 kg de kif traité

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de drogues de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau criminel constitué de quatre personnes spécialisées dans le trafic de drogues et ont saisi 30 kg de kif traité, a-t-on appris jeudi auprès de cette sûreté. Le responsable de la cellule de communication de cette sûreté, le commissaire de police Mohamed Ferahta, a précisé que suite à des informations relatives aux activités d'un réseau criminel d'écoulement des drogues au niveau des régions Sud de la wilaya, un plan a été mis en place permettant d'arrêter deux des éléments de ce réseau. En coordination avec le parquet compétent, il a été procédé à la perquisition du domicile d'une des personnes arrêtées situé dans un village reculé de la commune de Guidjel (Sud de Sétif) donnant lieu à la saisie d'une quantité considérable de kif traité estimée à 30 kg cachés dans la maison, selon la même source. Les investigations approfondies ont permis d'identifier l'identité des autres membres du réseau (deux éléments) et de les arrêter avec la saisie de trois véhicules de tourisme exploités dans cette activité criminelle, selon la même source. Au terme des procédures, les suspects ont été présentés devant le parquet compétent de la commune d'Ain Oulemène pour "possession, transport et stockage de drogues d'une manière illégale en vue de la vente dans le cadre d'une bande criminelle organisée et blanchiment d'argent", a-t-on précisé.

APS

ADRAR

Projets de réalisation de chambres froides d'une capacité globale de 20.000 m3

Plusieurs projets de réalisation de chambres froides d'une capacité de stockage globale de 20.000 m3 ont été retenus pour la wilaya d'Adrar, a-t-on appris des représentants de l'entreprise Frigomedit. Ces futures installations comprennent un complexe frigorifique d'une capacité de stockage de 15.000 m3, en chantier avancé, en sus d'un projet de 4.000 m3, en cours de réalisation à Reggane, a indiqué le directeur du pôle-sud de l'entreprise Frigomedit à Adrar, Salem Beloui. Ces structures revêtent une grande importance en matière d'approvisionnement en produits alimentaires, de type végétal et animal, requérant des conditions rigoureuses de conservation, ainsi que la régulation du marché, a-t-on précisé, expliquant que l'entreprise assure le conditionnement, l'emballage et la distribution des produits. La capacité du complexe frigorifique, retenu au chef lieu de la wilaya, est scindé en compartiments de 12.000 m3 de refroidissement à température positive, en sus d'une capacité de 3.000 m3 à température négative, répartis entre quatre (4) grandes chambres froides de 1.500 m3 chacune, de quatre (4) chambres d'une capacité de 1.000 m3, d'autres chambres de 500 m3 chacune, et ce, proportionnellement aux besoins des agriculteurs, a-t-on détaillé. Frigomedit (entreprise publique économique algérienne spécialisée dans la production, l'entreposage, le traitement, la commercialisation et l'exportation des produits maraîchers frais) envisage d'étendre ses activités à l'industrie agroalimentaire, a-t-on signalé.

MOSTAGANEM

CONCOURS POUR RECRUTER 750 MAÎTRES-NAGEURS SAISONNIERS

La direction de la Protection civile de Mostaganem a lancé un concours pour recruter 750 maîtres-nageurs saisonniers en vue de la prochaine saison estivale, a indiqué la direction de la Protection civile de la wilaya. Selon la même source, ce concours se déroulera après la clôture des dépôts de candidatures, fixée au 8 mai prochain, au niveau des piscines de Mostaganem pour les communes de l'Ouest de la wilaya et à Sidi Ali pour celles situées à l'Est. Les épreuves de ce concours externe pour le recrutement des surveillants de plage contractuels se tiendront le 10 mai prochain, a ajouté la même source. Les candidats retenus bénéficieront d'une formation de base en secourisme et d'un cours d'éducation civique. Ces maîtres-nageurs saisonniers viendront renforcer l'équipe de la Protection civile, qui comprend des sauveteurs professionnels, des plongeurs experts et des équipes médicales et paramédicales, a souligné la même source.

DANS 30 ANS

L'arthrose toucherait près d'un milliard de personnes

Selon une nouvelle étude scientifique, près d'un milliard de personnes dans le monde souffrira d'arthrose d'ici 2050. Cette maladie est l'une des principales causes de handicap dans le monde. Genou, hanche, dos, mains... Toutes les articulations peuvent être touchées. L'arthrose s'installe doucement et souvent sans prévenir. Quels sont les premiers symptômes ? Et que faire en cas d'arthrose ?

L'arthrose, est reconnue aujourd'hui comme un réel problème de santé publique qui touche de plus en plus de personnes dans le monde. Cette maladie touche les articulations entraînant peu à peu la destruction du cartilage, se localisant principalement au niveau des vertèbres, des hanches, des pouces des mains et des genoux. Elle est l'une des principales causes de handicap dans le monde. Cette maladie articulaire touche environ 10 à 15% des personnes de plus de 60 ans dans le monde, selon l'organisation mondiale de la santé. Bien qu'elle puisse aussi affecter les plus jeunes, sa prévalence augmente fortement avec l'âge : elle atteint environ 80 % des plus de 75 ans, entraînant des symptômes de gravité variable. Selon plusieurs scientifiques, jusqu'à un milliard de personnes dans le monde souffrira d'arthrose d'ici 2050. Pour parvenir à cette conclusion, ils ont passé au crible pendant 30 ans (1990-2020) les données sur l'arthrose de plus de 200 pays. Résultat : les cas ont augmenté rapidement au cours des trois dernières décennies en raison de trois facteurs principaux : le vieillissement, la croissance démographique et l'obésité. C'est ce que révèle cette étude, publiée dans The Lancet Rheumatology, qui souligne que l'obésité est devenue avec le temps un réel problème de santé publique, contribuant énormément au développement de l'arthrose. En 2020, par exemple, elle était responsable d'environ 20% des invalidités liées à cette maladie.

Il faut savoir que les genoux et les hanches sont les zones les plus touchées par l'arthrose. D'ici 2050, l'arthrose devrait augmenter de 74,9 %dans les genoux, de 48,6% dans la main, de 78,6% dans les hanches et de 95,1% dans d'autres zones comme les coudes et les épaules.

Et ce sont les femmes qui continueront à en être le plus impactées. «Les raisons des différences entre les sexes dans la prévalence de l'arthrose sont à l'étude, mais les chercheurs pensent que la génétique, les facteurs hormonaux et les différences anatomiques jouent un rôle», expliquent les scientifiques.

En plus du vieillissement de la population, de la sédentarité croissante et du surpoids, les experts mettent en avant d'autres facteurs de risque comme une alimentation déséquilibrée et les microtraumatismes répétées.

Les causes précises de l'arthrose étant encore largement méconnues, il est difficile de mettre au point des traitements pour prévenir la maladie. D'ailleurs, il n'existe aucun traitement vraiment efficace contre l'arthrose. Les antidouleurs permettent de limiter la gêne, certains traitements «de fond» soulagent également les malades, mais aucun médicament ne permet de retarder la dégradation des articulations.

UNE MALADIE QUI S'INSTALLE DOUCEMENT

L'arthrose s'installe doucement et souvent sans prévenir. Mais alors, quels sont les premiers symptômes ? Que faire en cas d'arthrose ?

Les experts, précisent que «l'arthrose est une maladie des articulations liée à l'usure progressive du cartilage. Le cartilage est un peu comme le «coussin» qui protège les os quand ils bougent. Avec le temps, ce coussin s'abîme, s'amincit, et les os commencent à se frotter, ce qui provoque douleurs, raideurs et parfois une gêne importante au quotidien». Les symptômes de cette maladie sont nombreux. Il est important de s'inquiéter lorsqu'il y a une douleur lors de l'utilisation de l'articulation, des élancements qui s'améliorent généralement avec le repos. À noter que chez certaines personnes, aux stades avancés de la maladie, la douleur peut être pire pendant la nuit. Elle peut être localisée ou étendue. «Les personnes souffrantes peuvent également ressentir une raideur articulaire, qui dure généralement moins de 30 minutes, le matin ou après un certain temps de repos. Un phénomène qui peut limiter leurs mouvements articulaires. En parallèle, elles peuvent observer un gonflement dans et autour de l'articulation, surtout après une activité physique ou l'utilisation de cette zone. Enfin, elles peuvent sentir que leur articulation est lâche ou instable». Selon les experts, «il n'existe actuellement aucun remède efficace contre l'arthrose, c'est pourquoi il est impératif de miser sur des stratégies de prévention».

Il est possible de lutter contre les facteurs de risque tels que le surpoids, les traumatismes articulaires et les microtraumatismes répétés. On sait notamment que l'obésité est fortement associée à ce trouble articulaire. Plusieurs études ont montré qu'une perte de poids modérée, de seulement 5%, permettait de soulager considérablement la pression sur les genoux, les hanches et le bas du dos.

FAVORISER LES ALIMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES

«Toutes les études sur les douleurs articulaires soulignent l'importance de l'exercice physique pour la prévention de l'arthrose, en particulier l'arthrose du genou, la plus fréquente et la plus handicapante.

En renforçant les muscles qui entourent les articulations (par exemple les quadriceps et les autres muscles des jambes pour le genou), on les protège et on les rend plus résistantes aux blessures et aux contraintes. Les personnes qui maintiennent une activité physique régulière sont moins sujettes à l'arthrose.

Et même une fois que la maladie est déclarée et que les douleurs sont présentes, il est important de continuer de bouger. Plus on immobilise l'articulation, plus celle-ci se dégrade vite. En dehors des crises (lorsque les articulations sont très douloureuses et gonflées), il est donc fortement conseillé de bouger» , indique passeport santé.

«Il est également important d'éviter les blessures articulaires. Une étude menée aux Etats-Unis à Johns Hopkins Medical School sur plus de 1000 étudiants a montré que ceux qui se blessaient un genou pendant l'adolescence étaient 3 fois plus susceptibles de souffrir d'arthrose dans ce même genou que ceux ne s'étant jamais blessés», ajoute la même source. Et d'ajouter :»Si la blessure survient à l'âge adulte, le risque d'arthrose est 5 fois plus grand ! Idem pour les personnes qui travaillent à la chaîne, qui font des gestes répétitifs, qui portent des charges lourdes ou qui subissent des vibrations . Leurs articulations sont plus fragiles et plus sujettes à l'arthrose».

La lutte contre cette maladie articulaire passe également par une alimentation saine et équilibrée. En effet, «l'alimentation joue un rôle important dans la prévention de l'arthrose, comme le montrent de plus en plus d'études. Ainsi, les phytoflavonoïdes, les polyphénols et les bioflavonoïdes, qui sont des composés naturellement présents dans les fruits, les légumes les épices ou le thé vert, ont montré leur capacité à limiter les symptômes d'arthrose et la dégradation du cartilage. Ils possèdent des vertus anti-inflammatoires et protègent l'organisme contre le stress oxydatif. De même, la consommation de vitamine C permettrait de freiner la progression de l'arthrose». Il est aussi recommandé de favoriser la vitamine D. Cette vitamine participe au bon fonctionnement des tissus osseux et musculaires, mais pas seulement. Un ensemble d'études a montré le lien entre le déficit en vitamine D et l'apparition de maladies inflammatoires. En effet, plus le stade de l'arthrose est avancé et plus la carence en vitamine D est importante. Il est donc important d'avoir un apport quotidien suffisant en vitamine D. La synthèse de cette vitamine est très particulière contrairement aux autres vitamines : 20% de la vitamine D résulte de notre alimentation alors que 80% est synthétisée par notre corps grâce aux rayons du soleil.

À l'inverse, les aliments transformés et riches en sucre et en gras pourraient contribuer à aggraver les symptômes. Une alimentation saine et équilibrée est donc un bon garant de la santé des articulations.

A.B

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La formation sous la loupe

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen d'une série de questions liées à la formation et à la recherche, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui a regroupé des cadres du ministère, le directeur général de la Formation et de l'Enseignement, et le directeur général de la Recherche scientifique et du Développement technologique, a permis de débattre de plusieurs thèmes, à savoir «le prix du président de la République pour le chercheur innovant», «la stratégie du secteur pour les données et l'intelligence artificielle», «la visibilité internationale des institutions universitaires», ajoute le communiqué.

La rencontre a également abordé «le mécanisme d'incitation pour les chercheurs publiant dans la revue spécialisée Nature science», «la coopération et le partenariat entre l'université et les centres de recherche pour la création d'espaces communs», «les incubateurs et plateformes pédagogiques interactives» et «le sport universitaire», selon la même source.

SOCIÉTÉ CIVILE

Cap sur les initiatives de solidarité

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a passé en revue, jeudi, avec le Secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), M. Khelifa Smati, les moyens de renforcer les initiatives de solidarité entre les acteurs de la société civile, indique un communiqué de l'observatoire. La rencontre «s'inscrit dans le cadre de la coordination, de l'accompagnement des instances et acteurs de la société civile, du soutien aux efforts communs et du renforcement des initiatives de solidarité»,précise le communiqué.

POLOGNE

17 candidats à l'élection présidentielle

Le 18 mai 2025, les Polonais se rendront aux urnes pour le premier tour de l'élection présidentielle. Un scrutin crucial pour le pays.

Le maire de Varsovie, Rafal Trzaskowski, candidat de la Coalition civique (KO) du Premier ministre Donald Tusk, est donné favori de la course avec 33-35% des intentions de vote au premier tour, selon les derniers sondages.

Dix-sept personnes se présentent à l'élection présidentielle en Pologne prévue le 18 mai, a indiqué vendredi la commission électorale. Vendredi est le dernier jour du dépôt des candidatures. Le nombre de candidats peut encore changer après la vérification par la commission. Le second tour du scrutin, prévu le 1er juin, sera probablement nécessaire pour désigner celui qui remplacera le chef de l'Etat sortant, Andrzej Duda. Le maire de Varsovie, Rafal Trzaskowski, candidat de la Coalition civique (KO) du Premier ministre Donald Tusk, est donné favori de la course avec 33-35% des intentions de vote au premier tour, selon les derniers sondages. Derrière lui, deux candidats se disputent au coude à coude le passage au second tour. Karol Nawrocki, directeur de l'Institut de la mémoire nationale, candidat du parti nationaliste Droit et Justice (PiS) bénéficie de soutien de 19-23% des électeurs, alors que Slawomir Mentzen, candidat de la formation de l'extrême droite libertarienne Confédération est crédité de 17-19%. Parmi les autres candidats figure Szymon Holownia, président de la chambre basse du Parlement, soutenu par la formation la Troisième voie (centre droit), membre de la coalition au pouvoir, avec 8% des intentions de vote. Les pouvoirs du chef de l'Etat sont limités en Pologne, pays de 38 millions d'habitants. Cependant, le chef de l'Etat coordonne la politique étrangère et de la défense, il est chef formel des armées. Il dispose de l'initiative législative et peut opposer son véto aux lois adoptées. Andrzej Duda quittera son poste du chef de l'Etat en août au terme de deux mandats de cinq ans.

UNIVERSITÉ DE NEW YORK

Enquête après la profanation d'une salle de prière musulmane

L'Université de New York (NYU) a ouvert une enquête après la profanation, survenue jeudi après-midi, d'une salle de prière utilisée par des étudiants musulmans sur son campus de Manhattan, suscitant la condamnation des responsables de l'université, des groupes d'étudiants et des défenseurs des droits civils, a indiqué l'agence Anadolu. Dans un message adressé, vendredi, à la communauté universitaire, Fountain Walker, vice-président de l'université de New York chargé de la sécurité du campus, a qualifié l'acte de « profanation d'un espace religieux ». « Ce vandalisme est haineux et répugnant, et va totalement à l'encontre de notre communauté universitaire inclusive », a déclaré Walker, ajoutant : « L'université de New York applique une politique de tolérance zéro à cet égard et condamne cet acte ». Le service de sécurité du campus de l'université enquête sur l'incident et les forces de l'ordre, notamment la Hate Crimes Task Force du département de police de la ville de New York, ont été appelées à la rescousse. L'université a demandé à toute personne ayant des informations de contacter le service de sécurité du campus. Le Centre islamique de l'université de New York a déclaré qu'un étudiant avait découvert le saccage et les graffitis antimusulmans dans la salle de prière, située dans la bibliothèque Bobst, jeudi en fin de journée. Le centre a déclaré que l'incident avait suscité un sentiment de peur, d'indignation et d'anxiété chez les étudiants. « Bien que nos cœurs soient lourds, nous devons reconnaître cette réalité avec clarté : cet incident n'est pas isolé », a déclaré le Centre dans un communiqué. Et le communiqué d'ajouter : « De nombreux membres de notre communauté musulmane ont subi une montée de l'islamophobie et de la rhétorique antimusulmane au cours des dernières années. Ce qui s'est passé dans notre espace de prière reflète la discrimination et les défis majeurs auxquels les musulmans sont confrontés dans tout le pays ».

Cet incident s'est produit quelques jours seulement après la fin du mois de Ramadan, mois sacré pour les musulmans. Le Conseil des relations américano-islamiques (CAIR), la plus grande organisation de défense des droits civiques des musulmans aux États-Unis, a demandé que les responsables rendent compte de leurs actes et que des mesures de protection plus strictes soient mises en place. « Cet acte ignoble de profanation est une attaque directe contre la communauté musulmane de l'université de New York et au-delà », a déclaré Afaf Nasher, directrice exécutive du CAIR-New York, ajoutant : « Le fait qu'un étudiant entre dans son espace de prière - un espace sacré - et le trouve profané est profondément troublant ». « Compte tenu du traitement extrêmement sévère et souvent injuste auquel les musulmans sont confrontés dans cet établissement pour des comportements sans gravité, nous attendons de l'université de New York qu'elle prenne immédiatement des mesures pour protéger ses étudiants musulmans et veiller à ce que les responsables répondent pleinement de leurs actes, » a-t-elle poursuivi. « Nous nous joignons aux étudiants pour exiger une enquête complète sur les crimes de haine et des mesures disciplinaires à l'encontre de l'auteur de l'incident », a conclu Nasher.

Le Centre islamique a déclaré qu'il travaillait avec l'administration de l'Université de New York pour restaurer rapidement l'espace de prière et résoudre les problèmes plus généraux que l'incident a révélés. Les responsables de l'université n'ont pas divulgué publiquement la nature des graffitis ni l'étendue des dégâts, l'enquête étant en cours. L'université de New York s'est engagée à renforcer la sécurité autour de l'espace et à continuer de sensibiliser les étudiants concernés.

SERGUEÏ LAVROV

La Russie va rouvrir son ambassade au Niger

La Russie rouvrira cette année son ambassade à Niamey, au Niger, a annoncé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, jeudi, lors d'une conférence de presse conjointe avec ses homologues des pays membres de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), en visite à Moscou, ont rapporté vendredi des médias locaux. « Très prochainement (…) nous allons achever tout le travail d'organisation pour le retour de notre ambassade », a affirmé M. Lavrov, ajoutant que l'ambassadeur de Russie au Mali, qui est également responsable pour le Niger, a déjà inspecté des bâtiments potentiels.

Le chef de la diplomatie nigérienne, Bakary Yaou Sangaré, a jugé que la fermeture de l'ambassade du Niger à Moscou dans les années 1970 était une « erreur ». « On s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas être absent d'un pays comme la Russie », a-t-il dit, soulignant que son pays avait désormais un ambassadeur accrédité en Russie et travaillait à l'envoi d'un attaché de défense.

Les ministres des Affaires étrangères de l'AES sont en visite officielle à Moscou depuis jeudi, dans le cadre d'une initiative visant à approfondir les relations bilatérales, à l'invitation de M. Lavrov.

SUR TOUS LES PRODUITS AMÉRICAINS

La chine impose des droits de douane de 34%

Pékin va imposer des droits de douane de 34% sur tous les produits importés des États-Unis à partir du 10 avril, a annoncé vendredi le ministère chinois des Finances, selon Reuters.

Cette annonce qui a accéléré la chute des futures de Wall Street, au lendemain de la perte de 2.400 milliards de dollars de capitalisation pour les entreprises américaines, se veut une réponse aux nouveaux droits de douane de 34% annoncés mercredi par Donald Trump sur les produits chinois, qui s'ajoutent aux 20% déjà imposés ces dernières semaines.

Pékin a par ailleurs annoncé un renforcement des contrôles sur les exportations de terres rares vers les États-Unis, à compter du 4 avril.

Le ministère chinois du Commerce a présenté cette mesure comme un moyen de «mieux protéger les intérêts nationaux» et de «remplir les obligations internationales (de la Chine).

Le gouvernement chinois a également ajouté 11 entités à sa liste des «entités non fiables», sur laquelle il s'appuie pour prendre des mesures de rétorsion à l'encontre d'entreprises étrangères.

INTEMPÉRIES EN ESPAGNE

Trois morts dans l'effondrement d'un hangar

Trois personnes ont trouvé la mort vendredi dans l'effondrement d'un hangar agricole dans le sud de l'Espagne, provoqué par la tempête Nuria, à l'origine de vents violents et de fortes précipitations, selon les services de secours.

L'accident a eu lieu sur une exploitation agricole dans la commune de Coria del Rio, près de Séville, en Andalousie, a indiqué une porte-parole des services de secours.

Selon cette porte-parole, c'est un habitant qui a donné l'alerte, en expliquant que le vent «avait emporté le toit» et endommagé les murs du bâtiment. Arrivés sur place, les secours ont découvert les corps sans vie des trois personnes.

«Des sources médicales ont confirmé» leur décès, a indiqué de son côté le gouvernement régional d'Andalousie, ajoutant que le vent a également affecté une tour à haute tension. L'arrivée de la tempête Nuria au large de l'Espagne et du Portugal avait conduit jeudi l'agence météorologique espagnole (Aemet) à placer plusieurs régions, dont l'Andalousie, en alerte jaune, en raison des risques de coups de vent et de fortes précipitations.

Cette dépression est la cinquième à toucher l' Espagne depuis le début du mois de mars, marqué par un niveau de précipitations 2,5 fois supérieur à la normal. Cette succession quasi ininterrompue de tempêtes a provoqué au total la mort d'une dizaine de personnes dans différents accidents.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le MCA à pied d'œuvre à Johannesburg

Marouane A.

Le MC Alger s'est rendu vendredi soir à Johannesburg en Afrique du Sud où il affrontera, mercredi prochain, la formation des Orlando Pirates, pour le compte du match retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Algérois s'y sont pris très tôt et se sont déplacés quatre jours avant cette empoignade pour prendre leurs dispositions et s'acclimater avec les conditions météorologiques avant de disputer ce match très important pour eux. Soucieux de mettre tous les atouts de leur côté, les Vert et Rouge souhaitent être prêts à cent pour cent avant cette manche retour qui sera décisive pour eux, surtout qu'ils accusent un retard d'un but à remonter.

Les gars du «Doyen» qui ont été encouragés par leurs fans à leur sortie de leur centre de préparation «Abderrahmane Aouf» de Tipaza savent ce qui les attend lors de cette sortie et se donneront à fond pour réussir l'exploit de passer au prochain tour. Le staff technique devrait mettre en place un programme spécifique pour bien préparer cette rencontre, surtout qu'il a pris en compte les erreurs commises au match aller, qu'il ne faudra pas reproduire. Le Mouloudia évoluera lors de cette empoignade sans son gardien de but titulaire, Abdelatif Ramdane, blessé déjà depuis le stage auquel il avait prit part avec la sélection nationale locale, ce qui est un coup dur pour l'équipe, même si son remplaçant, Moussaoui, tentera de profiter de cette opportunité qui lui est offerte pour briller. Le coach du MCA, le Tunisien, Khaled Benyahia, a expliqué que son équipe jouera le match de l'année pour espérer se qualifier. «Même quand tu perds, tu dois marquer. Il faudra aborder ce match retour comme le match de toute une saison. On sait que l'équipe voyage bien, maintenant il faut le prouver en Afrique du Sud et montrer que nous voyageons en première classe», a souligne le coach. Le match face à Orlando Pirates sera, cette fois-ci, officié par l'arbitre ivoirien Kalilou Ibrahim Traoré, et qui sera secondé de son compatriote Adou Hermann Désiré Ngoh (1er assistant) et du Togolais Jonathan Ahonto (2e assistant). Le quatrième arbitre étant l'Ivoirien Kban Clément Franklin.

L'ENTRAINEUR D'ORLANDO PIRATES QUITTE LE CLUB À LA FIN DE LA SAISON

Par ailleurs, et concernant l'adversaire, l'on apprend que l'entraineur de l'équipe d'Orlando Pirates, l'Espagnol José Riveiro quittera son poste à la fin de la saison, selon une information révélée sur le site officiel du club sud-africain. «José Riveiro a informé la direction de sa décision de ne pas renouveler son contrat au-delà de sa durée actuelle. Le contrat du mentor espagnol expire à la fin de la saison en cours», a expliqué le communiqué du club. Le club sud-africain a ajouté que «le professionnalisme et l'engagement de Riveiro envers les meilleurs intérêts du Club ont conduit à une annonce opportune, garantissant le maintien des activités comme d'habitude pour le reste de la saison tout en créant simultanément une opportunité pour le Club de se préparer pour l'avenir». Conformément aux souhaits de son entraîneur, Orlando Pirates s'abstiendra de faire des déclarations détaillées pour le moment, réservant des hommages complets pour une occasion plus appropriée.

M. A.

QATAR

Al Sadd soutient Atal après sa condamnation

Le club qatari d'Al Sadd, où évolue l'international algérien Youcef Atal, a exprimé son soutien indéfectible à son joueur, actuellement au cœur d'une affaire judiciaire en France. Atal est poursuivi pour «incitation à la haine à raison de la religion» après avoir partagé, en octobre 2023, une vidéo polémique sur Instagram. L'affaire, jugée en appel devant la cour d'Aix-en-Provence, connaîtra son dénouement le 30 avril 2025. Dans un communiqué officiel publié récemment, Al Sadd a qualifié la condamnation de son joueur de «jugement injuste», soulignant que le geste d'Atal relevait d'un «acte humanitaire» en soutien au peuple palestinien de Gaza. Le club insiste sur le fait que la position de son joueur est «courageuse» et «reflète la conscience de tout être humain libre». «Ce qu'a fait Youcef Atal est une expression sincère et naturelle d'un être humain normal face à l'oppression dont est victime le peuple de Gaza», peut-on lire dans la déclaration. Al Sadd affirme également mettre à disposition toutes ses ressources pour accompagner le joueur dans cette «cause juste», dénonçant implicitement une justice à deux vitesses et des jugements marqués par une «dualité de standards».

Pour rappel, après avoir suscité la controverse avec son post, Atal avait présenté des excuses publiques, précisant qu'il n'avait pas visionné l'intégralité de la vidéo et que son intention n'était nullement d'inciter à la haine, mais de témoigner de sa solidarité avec les civils palestiniens. Cela n'a toutefois pas empêché sa condamnation en première instance à huit mois de prison avec sursis et 45 000 euros d'amende.

HERTHA BERLIN

Ibrahim Maza dans le viseur de VfB Stuttgart

Le jeune international algérien, Ibrahim Maza est très convoité par plusieurs clubs européens, parmi eux, le VfB Stuttgart qui semble plus déterminé que les autres, puisque les dirigeants du club intensifient leurs efforts pour arracher, dès cet été, la signature de l'actuel joueur du Hertha Berlin, club de deuxième division allemande de football. Auteur d'une saison remarquée avec le Hertha Berlin, Ibrahim Maza, un jeune milieu de terrain de 19 ans, attire les convoitises, et l'intérêt de Stuttgart ne cesse de grandir. Séduit par le profil de l'Algérien, l'entraîneur du club allemand, Sebastian Hoenessen, en a fait l'une de ses priorités pour renforcer son effectif. Le club, qui ambitionne de jouer les premiers rôles en Bundesliga la saison prochaine, souhaite dynamiser son entrejeu et considère Maza comme un atout idéal pour son projet. Selon le journaliste Florian Plettenberg, très proche du club allemand, les dirigeants de Stuttgart ont déjà entamé des discussions avec le Hertha Berlin ainsi qu'avec l'entourage du joueur. Le directeur sportif du club, Fabian Wohlgemuth, aurait établi une stratégie pour convaincre Maza de rejoindre les rangs souabes. Stuttgart envisage notamment de financer cette opération en cédant son milieu de terrain Enzo Millot, courtisé par plusieurs clubs et dont la vente pourrait rapporter près de 20 millions d'euros. Mais Stuttgart n'est pas le seul club à vouloir engager l'international algérien. Cet hiver, deux cadors ont été recalés sur le fil pour Ibrahim Maza qui est également suivi de près par des clubs prestigieux comme Manchester City, Newcastle et l'Atlético Madrid, disposant d'une puissance financière bien supérieure.

USMA

Fathallah et Rebiaï indisponibles face au CSC

L'entraîneur du CS Constantine, Kheïreddine Madoui a déclaré vendredi que l'attaquant Tahar Fathallah et le milieu de terrain Miloud Rebiaï, blessés, sont indisponibles pour le match face à l'USM Alger, prévu mercredi au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), pour le compte du quart de finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football. «Nous entamons ce vendredi notre préparation pour le match retour avec un effectif au complet, à l'exception du duo Tahar et Rebiaï», a indiqué Madoui sur les ondes de la radio nationale. Lors de la première manche, disputée mercredi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, les deux équipes se sont neutralisées (1-1). Les locaux ont ouvert le score par Temine (29e), avant que le défenseur congolais de l'USMA, Mundeko, ne remette les pendules à l'heure en seconde période (73e).

LIGUE 1 MOBILIS

La JSK se relance et le MCO retrouve le sourire

La JS Kabylie, vainqueur vendredi en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), a délogé provisoirement le CR Belouizdad de sa position de dauphin, alors que le MC Oran a renoué avec la victoire, en battant à domicile le Paradou AC (2-0), lors de la 21e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, devant se poursuivre samedi. Sur une courbe ascendante depuis quelques journées, la JSK a confirmé son retour en force en championnat, en allant s'imposer chez les «Siskaoua».

Alors que l'arbitre Aouina s'apprêtait à siffler la fin de la rencontre, le jeune attaquant kabyle, Berkane (21 ans), a surgi dans le temps additionnel pour crucifier le portier khencheli, Litim, d'un tir puissant dans la surface (90e+2). Une victoire qui permet non seulement aux «Canaris» d'aligner un deuxième succès de suite, mais aussi remonter à la deuxième place au tableau. La JSK (2e, 36 pts) revient provisoirement à cinq points du leader le MC Alger (1e, 41 pts), qui compte un match en moins. De son côté, l'USMK retombe dans ses travers, et échoue à confirmer le point du nul décroché lors de la précédente journée, en déplacement face au MCA (2-2), le 15 mars dernier, au stade du 5-Juillet. Le MC Oran de retour au stade Ahmed Zabana, a retrouvé le sourire en disposant du Paradou AC (2-0). Les «Hamraoua» ont entamé le match tambour battant, ce qui leur a permis de trouver la faille, grâce à un penalty transformé par Dahar (20e). En seconde période, Motrani a corsé l'addition à la 67e minute. Un succès qui permet aux Oranais de remonter à la 11e position, en compagnie de l'USMK, avec 24 points chacun, et surtout de renouer avec la victoire, après trois défaites de suite. En revanche, il s'agit d'un coup d'arrêt pour le PAC, qui restait sur deux succès consécutifs, reste, du coup, scotché à la 5e place (29 pts). Dans le bas du tableau, l'US Biskra a grillé un joker en se faisant tenir en échec à la maison par l'ES Mostaganem (0-0), un concurrent direct pour le maintien.

REAL MADRID

L'UEFA inflige des amendes à Mbappé, Rüdiger et Ceballos

Les sanctions sont tombées pour les joueurs du Real Madrid. Accusés d'avoir célébré de manière «indécente» la qualification arrachée aux tirs au but contre l'Atlético Madrid en huitième de finale de Ligue des champions le 12 mars (2-2 score cumulé, victoire 4 tab. à 2), Kylian Mbappé, Antonio Rüdiger et Dani Ceballos connaissent désormais leur sort respectif.

Après l'ouverture d'une enquête et l'envoi des vidéos compromettantes par l'Atlético Madrid, la commission de discipline de l'UEFA a rendu son verdict vendredi après-midi. Elle a décidé d'infliger une amende à Ceballos, Rüdiger et Mbappé, les deux derniers écopant également d'un match avec sursis. Vinicius, qui était également visé par l'Atlético, échappe à toute sanction.

Dans le détail, Kylian Mbappé écope d'une amende de 30.000 euros et d'un match de suspension avec sursis «auquel il serait autrement admissible pour violation des règles élémentaires de bonne conduite», précise l'UEFA. Cette suspension est assortie d'une période probatoire. Une amende similaire à celle de son coéquipier madrilène Jude Bellingham pour le même geste à l'Euro 2024 avec l'Angleterre contre la Slovaquie.

A l'issue de la qualification dans le derby teintée d'une polémique, l'attaquant français avait été filmé en train d'agripper ses parties intimes devant les supporters colchoneros. Dani Ceballos a lui écopé d'une simple amende de 20.000 euros. Blessé au tendon de la jambe gauche, l'Espagnol de 28 ans n'avait pas pris part au derby madrilène mais ça ne l'avait pas empêché de faire un bras d'honneur en direction des supporters de l'Atlético Madrid en entrant dans le tunnel à la fin de la rencontre.

RÜDIGER L'A ÉCHAPPÉ BEL

Antonio Rüdiger était celui qui risquait la plus grosse sanction pour son geste jugé particulièrement menaçant. Le défenseur allemand avait mimé un geste d'égorgement avec le pouce face aux supporters colchoneros présents dans les tribunes. Il a finalement échappé à la sanction sportive ferme et écope d'une amende de 40.000 euros ainsi que d'un match de suspension avec sursis, assorti d'une période probatoire d'un an, comme Kylian Mbappé. Après avoir inscrit le dernier tir au but synonyme de qualification contre l'Atlético, Rüdiger a aussi offert le ticket pour la finale de Coupe du Roi contre la Real Sociedad mardi dernier en marquant le quatrième but lors de la demi-finale retour au Bernabeu (4-4 ap, 5-4 score cumulé). Vinicius Junior échappe lui à toute sanction. «Aucune procédure disciplinaire n'a été ouverte» contre le Brésilien. Souvent la cible des supporters adverses, il ne s'était pourtant pas privé pour multiplier les gestes de chambrage au Metropolitano. Moqué pour sa deuxième place inattendue au Ballon d'Or et son penalty manqué durant le match, Vinicius avait mimé le nombre «15» pour faire référence aux quinze Ligues des champions du Real Madrid puis le «0», comme le nombre de titre de l'Atlético Madrid en Ligue des champions. Pas de quoi être sanctionné pour l'UEFA. «Nous faisons confiance à l'UEFA. Nous pensons que tout a été correct. Nous attendons que l'UEFA nous dise quelque chose mais nous sommes convaincus que tout ira bien», avait déclaré Carlo Ancelotti en conférence de presse le week-end dernier. L'entraîneur merengue, accusé de fraude fiscale, peut respirer pour le quart de finale contre Arsenal.

ANGLETERRE

Manchester City accuse la Premier League de favoritisme

Manchester City a relancé la guerre juridique avec la Premier League. Selon le club, des changements ont été apportés aux règlementations financières qui ont injustement favorisé les clubs rivaux, dont Arsenal. Selon The Times, le club conteste l'absence de contrôle sur les contributions financières des propriétaires des clubs, qui ne seraient pas soumises aux mêmes vérifications que les autres accords financiers. Une disparité, selon City, qui fausse la concurrence.

Le club se plaint également de l'impact sur l'intégrité de la compétition, estimant que le cadre actuel de la Premier League ne respecte pas des principes fondamentaux comme la transparence, l'équité et la proportionnalité. Dans son communiqué, Manchester City souligne que ce «traitement préférentiel et discriminatoire» des prêts accordés par les actionnaires entraîne un déséquilibre financier au sein du championnat.

DES MONTANTS IMPRESSIONNANTS

Ce recours juridique fait suite à une décision antérieure d'un tribunal qui avait jugé certains aspects du règlement APT de la Premier League comme invalides. Les juristes avaient statué sur le fait que les règles modifiées étaient inapplicables. À la suite de ce jugement, Manchester City réclame le rétablissement des règles antérieures à 2021, affirmant que les modifications actuelles continuent de favoriser certains clubs et manquent de transparence. Le club de Manchester City accuse également Arsenal, Brighton, Everton et Leicester City d'opérer sous une «exemption préférentielle», leur permettant de bénéficier de prêts conséquents. Manchester City met en avant des chiffres impressionnants : Arsenal aurait reçu 259 millions de livres sterling de prêts en 2022-2023, Brighton 406,5 millions de livres en 2021-2022, Everton 450 millions de livres en 2022-2023 et Leicester 265 millions de livres en 2021-2022. Selon City, ces prêts constituent un avantage économique majeur, échappant aux mêmes normes que leurs propres revenus liés au sponsoring.

DERNIÈRE SAISON POUR LE BELGE DE BRUYNE

L'international belge Kevin de Bruyne a annoncé vendredi son départ imminent de Manchester City, club anglais avec lequel il a remporté six titres de champion d'Angleterre et une Ligue des champions sous les ordres de Pep Guardiola. «Le moment est venu et les meilleures choses ont une fin», a écrit le milieu de terrain belge sur son compte X, à propos de ses dix saisons ponctuées de succès avec les Citizens. «Cette ville, ce club. Ce peuple... m'a tout donné. je n'avais pas d'autre choix que de tout donner en retour! Et devinez quoi -Nous avons tout gagné», a-t-il ajouté. Au total, De Bruyne, bientôt 34 ans, a remporté 14 titres en 10 saisons avec Manchester City, et a été désigné à deux reprises meilleur joueur de la saison en Premier League (2019-20 et 2020-21). L'annonce de son départ était toutefois pressentie alors que le contrat du Belge, arrivé en 2015 de Wolfsbourg (Allemagne), expire en juin, un point qui rend incertaine sa participation à la prochaine Coupe du monde des clubs du 15 juin au 13 juillet aux Etats-Unis. Après quasiment une décennie de succès, De Bruyne et Manchester City bouclent en outre une saison très délicate.

ARABIE SAOUDITE

Ronaldo ne cherche plus à marquer 1000 buts

C'est une barre, mythique, presque irréelle. Un objectif quasi inimaginable, que pourtant Cristiano Ronaldo s'était fixée il y a de ça un an et demi: celui d'atteindre le total de 1000 buts dans sa carrière. A 40 ans, le Portugais continue d'empiler les réalisations, que ce soit en sélection ou avec son club saoudien.

CR7 vient d'inscrire un nouveau doublé lors de la victoire d'Al-Nassr face à Al-Hilal, vendredi dans un choc entre le 2e et le 3e de Saudi Pro League (3-1). Deux nouveaux buts qui lui permettent de compter 21 réalisations cette saison en 25 rencontres de Championnat, dont il est le meilleur buteur. Mais aussi d'en compiler 931 au total en carrière, clubs et sélection confondus.

Un total ahurissant, même si cela devrait tout de même être difficile pour lui d'atteindre ce mur des 1000. «Les gars, profitons du moment présent. Je ne chasse pas les 1000. Si ça arrive, parfait. Si ça n'arrive pas, ça n'arrive pas», a répondu le quintuple Ballon d'or à un journaliste lui rappelant cette fameuse stat. Fin novembre, celui qui vient également de devenir le 9e meilleur buteur de l'histoire du championnat saoudien (70 réalisations) avait déjà calmé le jeu sur cette barre mythique. «J'ai atteint le cap des 900 le mois dernier (en octobre 2024) et maintenant, ils en veulent déjà 1000. Cela commencerait presque à devenir une obligation. C'est pourquoi je dis: vivre l'instant présent et voir la réponse que mes jambes me donneront dans les années à venir.»

AS ROME

Hummels devrait arrêter

L'ancien défenseur international allemand de l'AS Rome, Mats Hummels (36 ans), a annoncé vendredi sa décision de mettre fin à sa carrière à la fin de la saison, dans une vidéo postée sur son compte Instagram. «Je lutte avec mes émotions là. Le moment qu'aucun footballeur ne peut éviter est arrivé. Après 18 années au cours desquelles le football m'a donné tant de choses, je mets un terme à ma carrière cet été», a expliqué Hummels. Passé par les équipes de jeunes du Bayern Munich à partir de 1995, Hummels est devenu professionnel au sein du club munichois, et a évolué au cours de sa carrière entre le Bayern et le Borussia Dortmund, avant de tenter cette saison une expérience en Italie à l'AS Rome. Défenseur central, il a revêtu le maillot de la sélection allemande pour la première fois le 13 mai 2010 à 21 ans et compte 78 capes (la dernière le 21 novembre 2023).

FRANCE

Nice battu à domicile

Nice, qui n'avance plus en championnat, a encore été battu à domicile, cette fois par Nantes (2-1), vendredi soir en ouverture de la 28e journée de Ligue 1, et pourrait grandement le regretter une fois la journée terminée. Avec un point récolté sur ses quatre derniers matches de championnat, Nice est en train de rater son sprint final dans la course à l'Europe. Certes, au terme de cette journée, les hommes de Franck Haise compteront toujours 47 points mais la quatrième place, synonyme de tour préliminaire de C1, est menacé. Il leur faudra très vite retrouver une confiance perdue. Et ce devra être dès samedi prochain à Strasbourg, l'équipe en forme du moment en France.

Mots Croisés

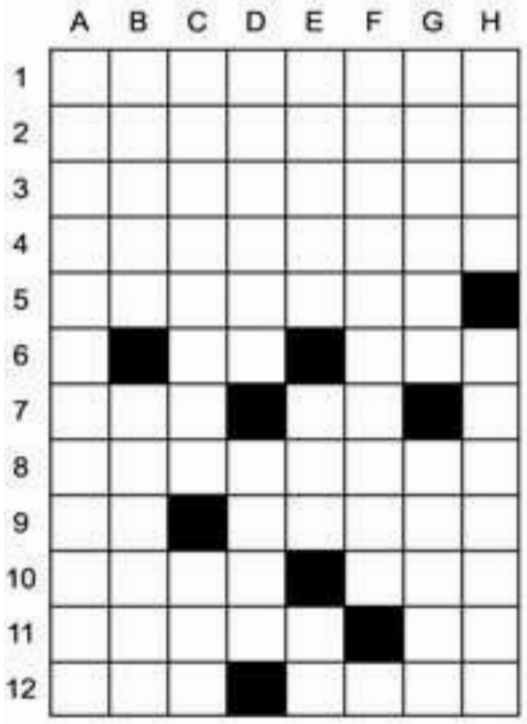

VERTICALEMENT

A. Une façon de planter des choux.
B. Ils n'étaient pas prévus. Très malignes.
C. Travailler sur le terrain. Endroit de rêve.
D. En finir avec l'esclavage. Ce n'est pas fatigant à faire.
E. Qui a la tête qui tourne. Déformation professionnelle... Interjection de surprise.
F. Qui présente une entorse.
G. Yourtes et wigwams. Le querelleur la cherche.
H. Il en faut pour avoir beaucoup de temps. Qui suit un arrangement.

HORIZONTALEMENT

1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
2. Faire des plans sur la comète.
3. Renvoyé.
4. Armes de choc au Moyen-Âge.
5. Assailli de toutes parts.
6. Ils cherchent le tuyau. Ils s'imposent comme une grande puissance.
7. Vieux bœuf aujourd'hui disparu. Petite mesure.
8. Région de l'Est.
9. Il est toujours avant elle. Portion de tripes.
10. Branche de l'Oubangui. Vallée marine bretonne.
11. Belle carte. Seaborgium.
12. À droite sur la carte. Mauvais accueil.

LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKU

			2			5	8	
	8			1	6			
		2	3					
7			5					3
4	1	3						2
2			8					1
		9	4					
	3			9	8			
			1			7	6	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACETONE AGRES AIDE CEDRE EBRANLE EMPIRE EVACUER FARFADET FAYOT
FONCE GRAVE GREGORIEN GROTTE GUERRIER IDEE ILLICO IOTA MONACO
ONDEE OPPROBRE PARTISAN RABLE RIDE SADIQUE TETE TRAIT TRANCHOIR
TRIEUSE VERGLACE

N	T	E	T	E	E	E	E	I	M	E	T
A	E	R	I	E	R	L	C	O	T	O	R
S	C	I	A	D	D	B	N	T	Y	E	I
I	A	E	R	N	E	A	O	A	I	D	E
T	L	D	T	O	C	R	F	R	R	M	U
R	G	L	I	O	G	H	R	R	P	B	S
A	R	D	I	Q	N	E	O	I	A	P	E
P	E	V	A	C	U	E	R	I	D	F	O
E	V	A	R	G	O	E	A	G	R	E	S

UN ESPACE DE RENCONTRE ENTRE TALENTS ALGÉRIENS

Ouverture de la 3e édition du Games & Comic Con Dzaïr

Ce jeudi, la capitale a vibré au rythme de la culture geek, des super-héros et du gaming à l'occasion de l'ouverture du troisième Salon Games & Comic Con Dzaïr (GCCDZ). Un événement désormais incontournable pour les passionnés de comics, mangas, jeux vidéo, cinéma de genre et univers Cosplay, inauguré en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Samy Terki

Dans une ambiance électrique mêlant capes de super-héros, sabres lumineux et manettes de consoles, le ministre a pris le temps d'arpenter les allées du salon, saluant exposants et visiteurs. Devant la presse, Zouhir Ballalou a salué «la grande créativité et la compétitivité des jeunes Algériens», particulièrement dans les domaines du jeu vidéo et des nouvelles technologies appliquées à la valorisation du patrimoine culturel. Il a insisté sur la nécessité de développer des jeux et des personnages enracinés dans l'imaginaire algérien, invitant les jeunes créateurs à s'imprégner des récits issus des écoles culturelles nationales. «Nous devons voir émerger des super-héros nourris de notre propre mémoire collective», a-t-il affirmé. Cette troisième édition, organisée juste après l'Aïd El-Fitr, propose un programme ambitieux réparti en plusieurs zones thématiques. Les visiteurs peuvent découvrir des stands spécialisés dans les goodies, les figurines de collection et les œuvres d'art inspirées de la pop culture. Un espace Cosplay, cœur battant de tout Comic Con qui se respecte, accueille un concours à trois volets : meilleur costume, meilleure performance et prix d'encouragement. «Le GCCDZ, ce n'est pas seulement une vitrine de la pop culture mondiale, c'est aussi un espace de rencontre entre talents algériens», explique Adyl Tandjaoui, co-organisateur du salon, aux côtés de Tamime Taghlit et Sami Amine Nekkache. Pour ce trio d'initiés, l'objectif est clair, faire du GCCDZ une plateforme pérenne capable d'inscrire Alger sur la carte des grands rendez-vous du genre. Tamime Taghlit rappelle que si le Comic Con de San Diego reste le modèle absolu «le plus grand au monde», souligne-t-il, l'Algérie occupe désormais une place de choix sur le continent : «Nous sommes le deuxième pays africain à organiser un salon de cette ampleur, juste après l'Afrique du Sud». En parallèle des zones classiques, le salon mise sur un espace jeune public, avec ateliers de maquillage, cours de dessin, face painting, découverte des coulisses du cosplay, fabrication artisanale de gadgets et immersion dans l'univers de la bande dessinée algérienne et internationale. Entre rêves pixelisés et mémoires dessinées, les fans

affluent par centaines dans les travées du Palais de la Culture. L'exposition-vente d'œuvres d'artistes locaux, les compétitions de gaming et la création de lieux d'échange pour collectionneurs et fans complètent ce panorama riche et inclusif, qui reflète la vitalité d'un secteur encore en construction mais plein de promesses. **S. T.**

L'Algérie veut inscrire l'argent émaillé kabyle à l'Unesco

L'Algérie a officiellement déposé auprès de l'UNESCO un dossier d'inscription portant sur « l'art de l'ornementation avec des bijoux en argent émaillé de l'habit féminin de la région de Kabylie : fabrication, conception et port ». L'annonce a été faite mercredi par le ministère de la Culture et des Arts, à l'issue d'une cérémonie présidée par le ministre Zouhir Ballalou au siège du Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (CNRPAH) à Alger. Ce dépôt électronique, réalisé en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, s'inscrit dans le cadre des politiques nationales de préservation du patrimoine culturel immatériel. Le ministre a salué une « démarche stratégique », précisant que l'État algérien poursuivait ses efforts constants en matière de valorisation des savoir-faire traditionnels, notamment ceux transmis oralement et par la pratique artisanale. Le dossier met en lumière une tradition multiséculaire ancrée dans les montagnes kabyles, celle du travail de l'argent émaillé, minutieusement façonné en parures portées lors de cérémonies et de fêtes. Chaque pièce (fibules, bracelets, diadèmes ou colliers) conjugue des techniques artisanales spécifiques, transmises de génération en génération, avec un symbolisme identitaire puissant. Ce patrimoine vivant, associé à l'habit féminin kabyle, dépasse la seule dimension esthétique, il incarne une mémoire sociale, une reconnaissance du statut, une géographie culturelle. La fabrication et le port de ces bijoux sont autant d'actes de continuité et de résistance culturelle. Cette nouvelle candidature intervient dans un contexte de montée en puissance de l'Algérie sur la scène du patrimoine mondial immatériel. Le pays compte déjà huit éléments inscrits sur la liste représentative de l'UNESCO. Le dernier en date, approuvé en décembre, concerne le costume festif féminin de l'Est algérien, incluant la gandoura, la melhfa, le caftan et les bijoux traditionnels associés. À ces éléments s'ajoutent cinq autres inscriptions conjointes avec des pays arabes et africains, ce qui positionne l'Algérie parmi les nations les plus actives du continent dans ce domaine, selon le ministère. Une dynamique qui vise, à terme, à faire reconnaître l'étendue et la diversité du patrimoine vivant algérien, longtemps ignoré ou marginalisé dans les grandes instances culturelles internationales. La préparation du dossier a mobilisé une équipe élargie réunissant directions culturelles, établissements muséaux, chercheurs universitaires, artisans, ateliers de confection, artistes et associations de la société civile, sous la coordination scientifique du CNRPAH. L'objectif affiché est d'assurer l'éligibilité de l'Algérie pour le dépôt annuel fixé au 31 mars par l'UNESCO. Le ministère de la Culture a précisé que d'autres candidatures sont en cours de traitement, portant notamment sur des genres musicaux régionaux, les costumes traditionnels du centre et du Grand Sud, ainsi que sur des rituels et pratiques culturelles encore peu documentés. Ces dossiers seront proposés lors des prochaines sessions du Comité intergouvernemental du patrimoine culturel immatériel, en respect du quota d'un seul dossier par pays et par an imposé par l'organisation onusienne. À travers cette stratégie de dépôt, l'Algérie entend non seulement revendiquer l'originalité et la richesse de ses expressions culturelles, mais aussi affirmer sa souveraineté narrative dans un espace patrimonial globalisé. Une réponse institutionnelle à la dépossession symbolique opérée durant la colonisation, mais aussi une promesse faite aux générations futures : celle de ne pas laisser les fils se rompre. **S. T.**

Keltoum, une créativité prolifique

Célèbre auprès du public algérien pour ses nombreux rôles au théâtre, au cinéma et à la télévision, Keltoum est considérée comme une artiste pionnière et parmi les premières femmes algériennes à se produire sur une scène et passer devant une caméra, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses carrières féminines marquantes. Ayant résisté à divers préjugés familiaux et sociétaux de son époque afin d'intégrer le monde de l'art, Keltoum, de son vrai nom Aisha Adjouri, aura ainsi permis à d'autres femmes artistes à lui succéder, contribuant à changer la vision du monde de l'art et de la société, jusque là hostile à la présence des femmes dans le théâtre et l'art en général. Née à Blida le 4 avril 1916, Keltoum fit ses premiers pas dans les Arts de la scène, sous l'aile du regretté Mahieddine Bachtarzi, pionnier et doyen de l'Art en Algérie et premier à découvrir ses talents d'artiste polyvalente, après lui avoir suggéré, en 1935, de s'essayer au chant, à la danse et au théâtre, bravant ses réticences et ses peurs de sa famille et envers la société algérienne. Après une tournée en France, Keltoum se tourne essentiellement vers le théâtre, confirmant son talent dans des pièces de Mahieddine Bachtarzi, Rachid Ksentini et Habib Reda, pour rejoindre ensuite, la première saison arabe de l'Opéra d'Algérie en 1947.

16

Alger 29°
Ouargla 30°
Oran 29°
Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:40	12:59	16:16	18:46	20:09

LE COLONEL BETAOUAF RABÎ, COMMANDANT DU SECTEUR MILITAIRE DE TIMIMOUN, N'EST PLUS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le commandant du secteur militaire de Timimoun en 3e Région militaire, le colonel Betaouaf Rabî, est décédé vendredi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé son « immense tristesse » suite à la disparition du commandant du secteur militaire de la wilaya de Timimoun. « C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction, avec le cœur résigné devant la volonté d'Allah, que le président Tebboune a appris la nouvelle du décès du colonel Betaouaf Rabî, commandant du secteur militaire de la wilaya de Timimoune », lit-on dans le message de condoléances. « En cette pénible épreuve, le chef de l'État présente ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'aux personnels de l'ANP, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches… » À Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons. » Suite à ce décès, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a également présenté, « en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, à la famille du défunt et à ses proches, ses sincères condoléances ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 6 AVRIL 2025 // N°1044 //PRIX 20 DA

AVEC LA PARTICIPATION DE 650 EXPOSANTS

Le salon Djazagro s'ouvre lundi à Alger

L'édition 2025 du Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) se tiendra du 7 au 10 avril prochain au palais des expositions Pins maritimes (Alger) avec la participation de 650 exposants nationaux et internationaux, ont indiqué, dans un communiqué, les organisateurs de cette manifestation.

Cette nouvelle édition sera "l'occasion de mettre en lumière les avancées les plus marquantes du secteur et d'offrir aux 650 exposants représentant 36 pays, comme aux 23 000 visiteurs attendus, un cadre propice aux échanges et au développement commercial, avec une attention particulière à un maillon clé de la filière : l'emballage", a précisé la même source. Co-organisé par les entreprises Comexposium et Promosalons Algérie, cet évènement professionnel est dédié exclusivement aux exposants fabricants, dont 25 % sont des fabricants algériens et 75 % de pays étrangers, principalement venant d'Italie, de Chine, de France et de Turquie. Ces exposants activent dans les secteurs d'activités représentatifs de l'industrie agroalimentaire, notamment le conditionnement et l'emballage, les matériels et équipements pour le process agroalimentaire, la boulangerie et la pâtisserie, la manutention et le stockage, l'hôtellerie et la restauration, la transformation des aliments, les produits alimentaires et les boissons, ainsi que les matières premières, les ingrédients et les additifs. Cette année, Djazagro mettra particulièrement l'accent sur l'importance de la filière de l'emballage, est-il mentionné dans le document, en soulignant que cette filière "joue un rôle déterminant dans la transformation et la valorisation des produits agroalimentaires et qu'elle représente "un enjeu stratégique dans la chaîne de distribution, y compris à l'international".

AIR ALGÉRIE LANCE LA LIGNE DIRECTE ALGER – ABUJA

Bonne nouvelle pour les Algériens amoureux de l'Afrique. Une première ligne aérienne devant relier Alger à la capitale nigériane, Abuja, sera inaugurée aujourd'hui. « La première ligne directe reliant Alger à Abuja (Nigeria) sera ouverte à partir d'aujourd'hui dimanche 6 avril 2025 », a annoncé le ministère des Transports dans un communiqué. « Cette démarche intervient dans le cadre du renforcement de la présence d'Air Algérie en Afrique et l'expansion de son activité continentale », a souligné la même source. L'ouverture de nouvelles lignes directes avec les capitales africaines est de nature à donner un nouveau souffle aux échanges commerciaux avec les pays du continent. Jusqu'ici, les voyageurs algériens souhaitant se rendre en Afrique sont contraints, dans la plupart des cas, de passer par les aéroports européens.

M. M.

MONDIAL DES CLUBS 2025 ET LA COUPE DU MONDE 2026

LE FOOT VA GÉNÉRER 47 MILLIARDS DE DOLLARS

Une étude de la Fédération internationale de football (FIFA) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime à 47 milliards de dollars les retombées économiques de la Coupe du monde des clubs 2025 et de la Coupe du monde 2026 aux États-Unis, a indiqué samedi la FIFA. Ces études, menées par OpenEconomics (OE), un organisme indépendant qui appuie les institutions et les entreprises dans la conception de politiques et de projets en matière d'investissement, constituent le dernier exemple en date de la collaboration entre la FIFA et l'OMC depuis la publication de l'initiative GoalEconomy à la suite de la Coupe du monde féminine 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande, la plus grandiose et la plus réussie de l'histoire, précise l'instance suprême du football mondial dans un communiqué publié sur son site officiel. Parmi les chiffres clés, le rapport sur la Coupe du monde 2026 révèle que 6,5 millions de personnes devraient assister à la compétition à travers les pays hôtes. Selon L'OE, cette compétition pourrait contribuer à une augmentation du produit intérieur brut (PIB) de 40,9 milliards de dollars, à des retombées sociales de 8,28 milliards de dollars et à la création de près de 824 000 emplois en équivalent temps plein (ETP) à l'échelle mondiale. OE estime que 185 000 ETP pourraient être créés rien qu'aux États-Unis, avec une production brute de 30,5 milliards de dollars et un PIB de 17,2 milliards de dollars. Concernant le Mondial des clubs 2025, le rapport estime à 3,7 millions le nombre de spectateurs, les supporters locaux et internationaux se pressent dans les 11 villes hôtes du tournoi pour soutenir leurs clubs dans la course au tout premier titre de cette compétition. L'événement pourrait contribuer à générer jusqu'à 21,1 milliards de dollars de PIB mondial, dont 9,6 milliards de dollars aux États-Unis. Cette année, la fête du football mondial pourrait également générer 17,1 milliards de dollars de production brute et engendrer 3,36 milliards de dollars de retombées sociales aux États-Unis, tout en contribuant à la création d'environ 105 000 emplois locaux.

APS

CONCOURS MONDIAL D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

445 PARTICIPANTS AUX ÉLIMINATOIRES NATIONALES

Au total, 445 concurrents répartis en 166 équipes prennent part samedi aux éliminatoires nationales de la sixième édition du concours mondial d'intelligence artificielle (IA), de programmation et de robotique (CODEAVOUR), organisées à la faculté des sciences de l'information, de la communication et de l'audiovisuel de l'université Salah-Boubnider (Constantine 3). Ces joutes, organisées pour la première fois sous l'égide de la Technopole de Constantine, se déroulent dans une atmosphère exaltante, empreinte de créativité et d'ingéniosité. Les participants, âgés de 7 à 18 ans, s'affrontent dans deux disciplines principales : l'innovation et l'entrepreneuriat ainsi que le défi de l'action climatique. En marge des activités de cette manifestation, le directeur de la Technopole de Constantine, Dr Noui Belaabed, a souligné que cet événement s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des efforts consentis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à ancrer la culture de l'innovation auprès des jeunes et à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat. Il a ajouté que les préparatifs, entamés depuis plusieurs mois, ont été menés avec rigueur et minutie, considérant que la tenue de cette manifestation est le fruit de l'engagement inlassable d'une équipe soudée. Le responsable a également précisé que ces éliminatoires ont été marquées par une participation massive.

PLUS DE 121 KILOS DE COCAÏNE SAISIS À GHARDAÏA

Pas moins de 121,4 kilogrammes de cocaïne ont été saisis et 5 individus ont été arrêtés à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. « La brigade de la gendarmerie de Berriane, en coordination avec les services des douanes algériennes, a découvert, le 25 mars dernier, une quantité de drogue dure au cours de l'inspection d'un véhicule utilitaire au niveau du barrage vert de la ville », a indiqué le tribunal de Berriane dans un communiqué. Les investigations avec le conducteur du véhicule, dénommé B. N., ont conduit à la découverte d'un réseau criminel composé de 9 individus. Il s'agit de L.M, K. Kh, M.A, B.DJ, B.L, BS, D. S. et L.CH dont 5 ont été arrêtés. Les accusés ont été présentés devant le procureur de la République jeudi dernier. 3 parmi les accusés ont été placés en détention provisoire, 2 placés sous contrôle judiciaire alors que les 4 autres sont toujours en fuite, a précisé le tribunal de Berriane. Cette importante saisie de drogue dure s'ajoute aux 41 kilogrammes de cocaïne saisis mercredi dernier à Adrar. Selon le MDN, cette dernière opération a été effectuée par un détachement de l'armée, en coordination avec des éléments relevant de la sûreté nationale et des douanes algériennes.

M.M